

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

en bref

Tout le bois est vendu

PORT-CARTIER — Comme LE SOLEIL l'avait déjà annoncé ces derniers mois, une partie des 240.000 cunils de bois qui traînaient encore dans la concession de Rayonier Québec aurait été vendue à la Québec North Shore Paper, de Baie-Comeau (55.000 cunils) et à la Kruger (100.000 cunils). Mais, si l'on en croit un article publié dans l'édition d'hier, du quotidien montréalais La Presse, le reste, environ 85.000 cunils, aurait été vendu à une entreprise suédoise. Selon nos confrères, les personnes autorisées du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources refuseraient de dévoiler le nom de cette entreprise scandinave ainsi que le montant de la transaction. Ici, sur la Côte-Nord, on ne parle pas d'une entreprise scandinave, mais d'une entreprise... allemande.

Lock-out

BAIE-COMEAU — Les négociations entre la compagnie des métaux Reynolds et la CSN sont au point mort. Ainsi, tard dans la nuit de mercredi à hier, la Reynolds publiait un communiqué laconique annonçant un lock-out pour une période indéterminée. En bon français, entendez par lock-out une mise à pied. Ou, dit autrement, dans ce nouveau chapitre des relations ouvrières de la Reynolds, c'est la compagnie qui a décidé de... faire la greve.

Télébec attend une réponse

CHATEAU-RICHER — Télébec Limitée qui opère le service téléphonique sur le territoire de la municipalité de Château-Richer, attend toujours l'ordonnance de la Régie des services publics du Québec quant à sa nouvelle tarification pour les abonnés de Château-Richer. On sait que Télébec avait demandé à la Régie l'autorisation de facturer ses abonnés au nouveau tarif et ce pour le 28 février. Un porte-parole de la Régie nous a indiqué que pour le moment Télébec devra attendre avant de modifier sa tarification.

Nommé directeur régional

RIMOUSKI — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vient d'annoncer la nomination de M. Eric-Yves Harvey au poste de directeur régional pour la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles de la Madeleine. M. Harvey coordonnera et contrôlera les activités du ministère dans la région. Il participera à l'élaboration des politiques régionales et représentera le ministère en région et auprès des organismes régionaux. M. Harvey est originaire de Chicoutimi et diplômé de l'université Laval en génie forestier. Il a œuvré dans plusieurs ministères depuis 1969.

Coupures critiquées

MATANE — Les directeurs généraux des hôpitaux de la région 01 dénoncent l'attitude du gouvernement du Québec en matière de politique budgétaire. Selon les directeurs, le refus du ministère des Affaires sociales de couvrir l'augmentation du coût de la vie sur toutes les dépenses, sauf les salaires, impose une contrainte de l'ordre de \$1,7 million aux hôpitaux de la région pour l'année 1979-1980. Si le gouvernement ne revise pas ses positions, estime-t-on, il est presque inévitable que ces coupures affecteront, à court ou à moyen terme, la quantité et même la qualité des services dispensés. Les directeurs d'hôpitaux demandent donc au CRSSS-01, de même qu'à l'Association des hôpitaux de la province de Québec, d'intervenir auprès du ministère des Affaires sociales afin que cessent les coupures imposées aux hôpitaux depuis un an.

La Gaspésie à Montréal

CARLETON — Au cours d'une journée thématique qui leur sera réservée, une vingtaine de municipalités gaspésiennes présenteront les différents attraits touristiques propres à leur région, dans le cadre du Salon camping, chasse et pêche qui se déroulera à la Place Bonaventure de Montréal, du 28 mars au 6 avril. Afin de permettre à tous les citoyens intéressés d'assister à cette exposition, l'Association touristique de la Gaspésie organise des voyages pour les fins de semaine du 28 mars et du 4 avril. Pour information: 364-7041.

Programmes de bourses spéciales

MATANE — Le ministère de l'Éducation lance un nouveau programme de bourses spéciales afin d'inciter les étudiants à s'inscrire à certaines techniques professionnelles de niveau collégial. Le cégep de Matane offre une de ces options, soit la spécialisation "instrumentation et contrôle" du programme électrotechnique. Une bourse de \$500 sera versée à tout étudiant inscrit à ce programme en 1980-1981, sans tenir compte de ses ressources financières ou de celles de ses parents.

Nouvelle entente

BAIE-SAINT-PAUL — La proposition d'entente pour intermunicipaliser le service de l'incendie, mise de l'avant par la ville de Baie-Saint-Paul, la municipalité et celle de Rivière-du-Gouffre ne semble pas compromise mais devra semble-t-il être modifiée dans le sens des nouvelles modalités contenues dans la loi 74.

Individualistes, croyants et pratiquants

Trois catégories de chrétiens dans une paroisse de 6,000 âmes

par Réal LABERGE

du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Une vaste enquête effectuée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en vue de discerner le profil du chrétien de cette communauté paroissiale d'environ 5.900 âmes, indique que l'on y retrouve, par ordre décroissant, d'abord une population "individualiste", puis "croyante", et enfin "pratiquante".

L'engagement social ou paroissial ne fait pas beaucoup partie du vécu des personnes interrogées et n'est que très peu perçu comme identifiant les membres de cette paroisse complètement catholique. La prière arrive au dernier rang des caractéristiques mentionnées.

De fait, entre cinq choix permettant aux 180 paroissiens qui ont retourné le questionnaire de se situer comme chrétiens, une compilation par ordinateur a donné l'indice suivant de classification: 348 pour le chrétien individualiste, 344 pour le croyant, 290 pour le pratiquant, 277 pour l'engagé, et 262 pour le priant.

Au niveau de la foi, le paroissien dit croire en Dieu, mais moins en Jésus-Christ. Il prie le Seigneur dans ses mots, et moins par la prière quotidienne. La pratique et la messe du dimanche font l'objet d'une grande dissension et d'une note négative.

Identification

Appelés à se classer personnellement dans les cinq catégories de chrétiens, les répondants ont fait un choix donnant les indices suivants: cote 499 pour les individualistes, 425 pour les croyants, 335 pour les priants, 290 pour les pratiquants, et 201 pour les engagés.

Avant tout, on dit ouvertement "croire en Dieu, ne pas faire de tort aux autres, et rendre service à autrui". On ne se reconnaît pas comme chrétiens par la prière quotidienne, ou par une activité dans un organisme social ou paroissial.

Les convictions

Au niveau des convictions, le sondage indique le "score" suivant: croyants 413, pratiquants 361, individualistes 353, engagés 349, et priants 226.

Les réponses révèlent qu'on s'arrête surtout à la conception de l'amour du prochain, et à Jésus-Christ comme fondement de sa source d'espérance.

Moyens de ressourcement

Comme moyens d'alimenter leur vie de chrétiens, les répondants ont favorisé, toujours par ordre décroissant, des ressourcements s'appuyant sur la prière (310), la religion personnelle (292), la foi (272), la pratique religieuse (263) et l'engagement social ou paroissial (168).

Les réponses accordent une préférence personnelle à la fréquentation des sacrements et à la lecture de la Bible. Mais non à l'étude de la pensée des grands contemporains, ou à des manifestations comme les pèlerinages, les congrès ou les processions.

Par contre, les moyens suggérés pour la communauté paroissiale diffé-

rent de ces choix personnels. On y favorise successivement les ressourcements reliés à la foi (346), à la religion personnelle (255), à la pratique religieuse (253), et à l'engagement.

Pour la communauté paroissiale, on recommande aussi les cours et les conférences sur les questions religieuses.

Les besoins

Quant aux besoins d'approfondissement des connaissances chrétiennes, les besoins individuels identifiés ont donné les indices suivants: engagement 357, religion personnelle ou

individualiste 323, croyants 321, pratiquants 275, et priants 222.

Ce qui concorde cette fois d'assez près avec les besoins identifiés pour la communauté paroissiale, soit 362 pour l'engagement, 340 pour la catégorie individualiste, 311 pour celle des croyants, 289 pour les pratiquants, et 240 pour les priants.

Mais s'ils ont mis au premier rang, autant pour eux-mêmes que pour la communauté paroissiale, l'approfondissement du sens du pardon et de la miséricorde, par contre les répondants ont choisi pour leur cas personnel un

enseignement sur les vérités révélées, tandis qu'ils ont suggéré pour la communauté paroissiale l'enseignement de l'Eglise dans les divers domaines de la vie sociale et quotidienne.

Individuellement, on admet rechercher peu la prière quotidienne et traditionnelle, ni de nouvelles formules de recueillement et de prière.

D'autre part, pour autrui, l'esprit de sacrifice et l'obligation de la messe du dimanche sont des préoccupations peu citées.



L'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et cathédrale du diocèse.

Méthodologie de l'enquête

LA POCATIERE (R.L.) — Le sondage effectué par le Conseil paroissial de pastorale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fait suite à un travail de longue haleine qui remonte à 1977.

On a procédé par voie de distribution à domicile d'un questionnaire qui visait à classer les paroissiens en cinq catégories de chrétiens: croyants, priants, pratiquants, individualistes (religion personnelle) ou engagés.

La formule adoptée a été celle d'utiliser 10 courtes phrases ou extraits de la Bible, à raison de deux mentions pour chacun des cinq regroupements.

Comme moyen de vérification ou d'approfondissement des réponses, l'enquête proposait les 10 questions selon les deux façons suivantes:

1 — d'abord en demandant aux paroissiens de se référer à leur cas personnel, en tant qu'individus.

2 — puis, de répondre d'après la situation qui leur semblait prévaloir dans leur communauté paroissiale.

Et le sondage, pour chacun de ces deux cas, portait successivement sur les quatre points suivants: 1) l'identification ou profil du chrétien; 2) les croyances ou convictions profondes; 3) les moyens d'alimenter la vie chrétienne; 4) les besoins de perfectionnement des connaissances chrétiennes d'aujourd'hui.

En janvier 1978, ce questionnaire a été remis à 217 paroissiens de 16 ans et plus. L'échantillonnage a été effectué en retenant les 13e noms du registre paroissial.

Le retour a fourni 180 réponses, ou 83 pour 100 des questionnaires, sous le couvert d'un complet anonymat.

Dans des proportions se rapprochant sensiblement des pourcentages de Statistique Canada, les réponses se répartissaient ainsi: 22 pour les 15 à 20 ans, 37 pour les 20 à 30 ans, 39 pour les 30 à 40 ans, 26 pour les 40 à 50 ans, 26 également pour les 50 à 60 ans et 29 pour les 60 ans et plus.

De ces répondants, 80 étaient de sexe masculin et 100 de sexe féminin.

Traitement des données

Les données de l'enquête ont d'abord été soumises à une appréciation sommaire par des membres du Conseil paroissial de pastorale.

On les a ensuite soumises à une compilation par ordinateur et à une analyse par des personnes-ressources de la Pocatière.

L'enquête-sondage a également fait l'objet d'une appréciation jugée satisfaisante par des sociologues des sciences sociales de l'université Laval, soit MM. Fernand Dumont, père Montminy et Marc Lessard.

Côté religion, l'adolescent est assez près de ses aînés

LA POCATIERE (R.L.) — Si le jeune de 20 ans et moins considère le plan religieux comme une affaire personnelle, il ne s'éloigne pas tellement en cela de l'individualisme des paroissiens de 60 ans et plus.

Par contre le paroissien étudiant semble posséder une foi plutôt "non critique", tandis que les personnes âgées ont une "foi solide" et une grande confiance en Dieu, qui les aident à traverser les difficultés.

Ce sont là des ressemblances et des disparités caractéristiques qui se dégagent d'une analyse par groupes d'âges, effectuée à partir de l'enquête du Conseil paroissial de pastorale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

De fait, entre les diverses décennies se retrouvent des identités communes, comme la tendance à l'individualisme et au non-engagement.

Ainsi, au domaine des besoins exprimés de ressourcement, revient dans tous les groupes d'âge un désir d'enseignement religieux.

Mais le sondage révèle par ailleurs de fortes variantes d'identification entre jeunes et plus âgés, de même que des besoins exprimés qui diffèrent parfois très fortement.

Les moins de 20 ans

Les jeunes de moins de 20 ans se déclarent portés à la prière personnelle et à l'individualisme, en religion. Les observations sont toutefois différentes selon que les étudiants ont l'âge du secondaire ou du cégep.

Au secondaire, les réponses indiquent qu'on a peu le sens du sacré et de la transcendance de Dieu. On ne s'y intéresse qu'en tant qu'on se sent impie, "que c'est l'un", et pour l'imédiat.

Au cégep, beaucoup de jeunes vivent des préoccupations religieuses et croient en Dieu, mais un petit nombre seulement vont aller jusqu'à

témoigner de leur foi, ou avoir une foi assez forte pour les motiver à l'engagement.

Les convictions apparaissent d'autre part centrées sur Jésus-Christ et l'amour du prochain. On ressent un besoin d'enseignement sur la Bible, de rencontres de week-end pour la recherche de soi, des autres et du Christ.

20 à 30 ans

Chez les 20 à 30 ans, l'individualisme prime avant tout. On ne s'identifie que comme croyant. On est peu priant et peu engagé au domaine religieux. On émet des reticences à l'endroit de la vie communautaire, mais on a une bonne vision des besoins communautaires comme la justice sociale et le chômage.

Ce groupe d'âge indique un désir d'appui de l'Eglise et de sa doctrine à l'endroit de son action sociale. Si l'on fait partie d'un groupement, c'est pour apprendre, et on ne s'embarrasse que dans des projets à court terme. On veut être accepté tel qu'on est. On craint de ne pas être écouté ou d'avoir à sacrifier ses idées.

30 à 40 ans

Un peu plus porté à rendre service à autrui, ce groupe d'âge reste individualiste et croyant, même si l'on se déclare non pratiquant et en rupture avec le traditionnel. La foi reste plus grande qu'on ne le laisse paraître. On en fait une affaire personnelle.

Ce groupe d'âge recherche aussi les sacrements pour ses enfants, même si ça le met personnellement mal à l'aise. Il sent un besoin d'être pardonné, mais reste incapable de faire la démarche du pardon, accordant en définitive une priorité à sa conscience personnelle.

On retrouve dans les réponses une contradiction entre ce que l'on recherche pour soi-même, et ce que l'on suggère pour la communauté paroissiale.

Au niveau des besoins, on mentionne une meilleure connaissance du Christ, de l'information sur le rôle du prêtre et sur l'enseignement de l'Eglise dans les différents domaines de la vie quotidienne. On veut en arriver à du concret.

40 à 50 ans

Pour le groupe de 40 à 50 ans, il ressort que le comportement de ces paroissiens est surtout dicté par l'enseignement moral et religieux qu'ils ont reçu.

Ils apparaissent inquiets, souvent désemparés et se sentent démodés ou victimes de changements radicaux auxquels ils n'étaient pas préparés, ou qu'ils considèrent erronés.

Pour rétablir l'équilibre, ils souhaitent de l'enseignement religieux qui leur permette de vérifier leur enseignement précédent.

50 ans et plus

Chez les paroissiens de 50 à 60 ans, on choisit de poursuivre une pratique religieuse traditionnelle, en réclamant des précisions sur les obligations relatives à la messe du dimanche et la fréquentation des sacrements.

Ce groupe d'âge affiche ouvertement autant sa croyance en Dieu qu'en Jésus-Christ, l'un n'allant pas sans l'autre.

Quant aux 60 ans et plus, ils semblent moins marqués face aux changements, étant donné une foi inébranlable et une responsabilité familiale diminuée.

Leurs plus grandes préoccupations vont au rôle véritable du prêtre en regard de la place à accorder au laïc engagé. Ils aimeraient également qu'on revalorise l'esprit de pénitence et de sacrifice.

LE PIANO

VEDETTE DU MOIS!

RABAIS DE
15% à 25%
 sur tous nos pianos
KIMBALL — WURLITZER
YAMAHA

PROFITEZ-EN!

7, rue St-Vallier est
529-2517
(coin boul. Charest et Langelier)

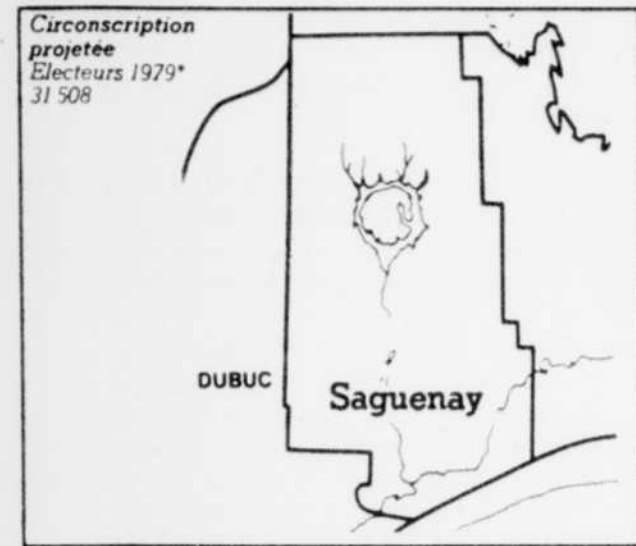
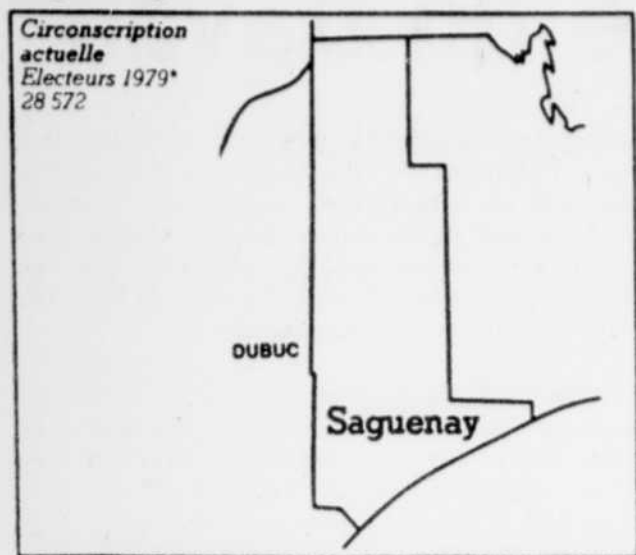
Studio Willis
Linc.

Place Fleur de Lys
529-0767

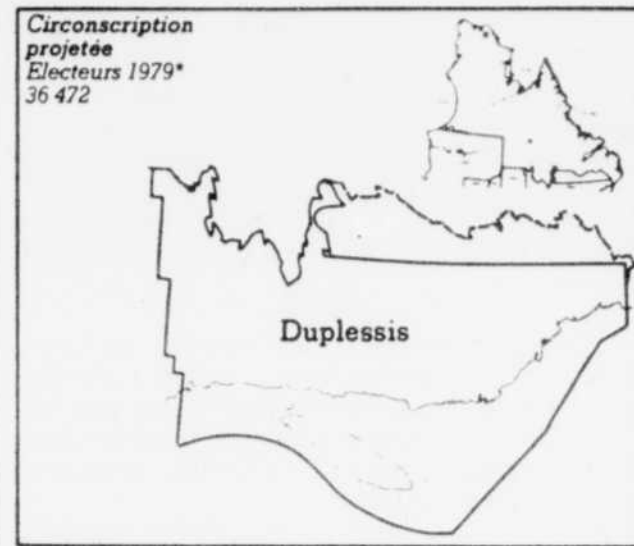
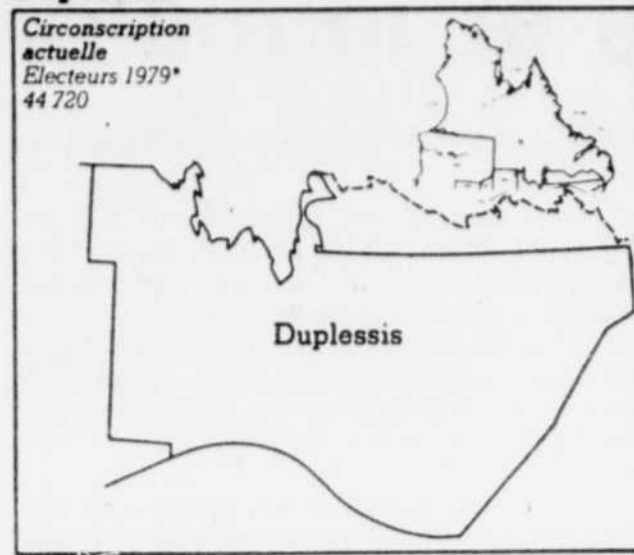
2 magasins pour mieux vous servir

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Saguenay



Duplessis



Causapscal veut une usine de transformation du bois

par Michel DAVID

CAUSAPSCAL — Dans le premier d'une série de documents qu'il rendra publics dans les prochaines semaines, le comité de survie de Causapscal demande au ministère de l'Énergie et des Ressources de prendre les moyens nécessaires pour pallier aux insuffisances dans le secteur de la transformation du bois, condition essentielle au redressement économique de la région.

En forêt privée, le bois destiné à l'industrie des pâtes et papiers doit actuellement être exporté en grande partie, parce qu'il n'y a pas d'entreprise de transformation pour ce bois dans la région. À l'exception de la fabrication de lattes, les quantités expédiées au sciage demeurent faibles. La CIP expédie son résineux à son usine de papier journal de Dalhousie, alors

qu'une forte proportion pourrait servir au sciage.

En forêt publique, le résineux est dirigé en majeure partie vers les usines de sciage, mais le feuillu est souvent laissé à pourrir sur place.

Beaucoup de petites entreprises de sciage auraient besoin d'être réorganisées de façon à diminuer les pertes encourues au moment de la transformation. Les plus grosses manquent encore de stabilité et devraient également être modernisées. Il faudrait enfin régler le problème des résidus qui sont exportés hors de la région ou tout simplement brûlés.

Solution:

Le comité de survie de Causapscal demande au ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) d'accélérer l'implantation de son plan

d'allocation de la matière ligneuse, pour permettre aux grosses usines d'opérer sur la base de 10 ou 11 mois par année plutôt que quatre ou cinq.

Il lui demande aussi d'organiser une table de concertation pour qu'une entente intervienne afin que le bois provenant du franc-alleu de la CIP soit dirigé vers le sciage, l'usine de papier journal de Dalhousie pouvant être approvisionnée avec des résidus.

Le MER devrait également favoriser la finition du bois œuvre dans la région et aider les entreprises à utiliser les essences actuellement rejetées ou abandonnées (bouleau, tremble, etc.). Les résidus rendus ainsi disponibles pourraient à leur tour alimenter une papeterie et une usine de panneaux. De nouveaux emplois seraient ainsi créés tant en usine qu'en forêt et dans le transport.

Subvention pour publier un journal anglophone à Gaspé

MONTREAL (PC) — Comme première retombée des huit colloques du gouvernement du Québec avec les minorités ethniques ou plus précisément "les communautés culturelles", comme il préfère les désigner, le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, vient de publier une brochure de 11 subventions à des médias non-francophones, totalisant \$84.000. De ce nombre, signons que \$15.000 seront versés à Anglophone Committee for Social Action pour la publication du journal gaspésien "SPEC".

Ces subventions sont accordées dans le cadre du programme d'aide aux médias communautaires par le ministère des Communications. Interrogé sur les critères qui ont présidé au choix des bénéficiaires des subventions, M. Laurin a dit qu'on avait choisi d'aider "ceux qui en avaient le plus besoin". Il a ajouté que cette aide pourrait éventuellement être institutionnalisée. Il n'écarte pas la possibilité

d'une forme d'aide pour assurer que les grands quotidiens "nationaux" puissent être disponibles dans les régions périphériques au même prix que dans les grands centres.

M. Laurin a d'ailleurs noté que l'aide aux médias communautaires a fortement augmenté en trois ans puisqu'elle est passée de moins de \$1 million en 1976 à \$3 millions en 1979.

Les subventions ont été annoncées en présence de près d'une trentaine de représentants de communautés culturelles, réunis au bureau du ministre Laurin, à l'Office de la langue française. M. Laurin a annoncé que le mémoire comportant les principales recommandations recueillies au cours des colloques ethniques sera présenté au Conseil des ministres très bientôt. Dans le domaine de l'emploi, dans la fonction publique et dans celui d'une meilleure information concernant les services sociaux, M. Laurin a

dit qu'il a déjà saisi les ministères concernés de ces problèmes.

Enfin, à Montréal, Communication-Québec s'est doté d'un personnel nouveau, chargé de répondre aux besoins d'information pour les communautés anglophone, italienne, grecque, roumaine et portugaise. De plus, le budget de Radio-Québec pour l'année 1980-1981 devrait permettre à cet organisme de poursuivre la réalisation d'émissions portant sur les diverses communautés qui composent le Québec d'aujourd'hui, que M. Laurin voit comme "une société formée de plusieurs communautés culturelles".

Certains représentants grecs et italiens ont demandé au ministre Laurin de ne pas "laisser tomber le mot ethnique" et suggère que l'on parle plutôt de communauté culturelle ethnique ou encore de culture immigrée. M. Laurin a dit que l'expression "communautés culturelles" était l'étude et qu'il était prêt à recevoir des suggestions.

Solution des gens de la Côte-Nord

Tadoussac dans Saguenay, comté de Duplessis intact

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Ce sont une vingtaine de personnes, et autant de mémoires, que les représentants de la Commission de la représentation électorale du Québec ont entendu hier après-midi, à Sept-Îles.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, péquistes ou libéraux, représentants des milieux d'affaires ou représentants des syndicats ou des groupes populaires, électeurs du comté de Saguenay ou électeurs du comté de Duplessis, tous ont été unanimes à s'opposer au découpage du comté de Saguenay qui inclurait, au détriment du comté de Duplessis, la ville de Port-Cartier, les villages de Rivière-Pentecôte et de Gagnon.

Et si les citoyens de Duplessis, unanimement, ont demandé que le comté demeure ce qu'il est actuellement, les citoyens du comté de Saguenay ont demandé que les villages côtiers sis en amont de Forestville restent au sein du comté de Saguenay et que celui-ci s'étende jusqu'à Tadoussac en incluant le village de Sacré-Cœur.

Une entité particulière

Pour faire valoir leur point de vue, les différents intervenants ont mentionné que la carte électorale proposée ne correspondait pas à leur besoin. Souhaitant que celle-ci se rapproche le plus possible des limites de la

région administrative, les intervenants ont mentionné que la Côte-Nord était une entité entière qui ne pouvait être partagée entre plusieurs circonscriptions électorales.

L'idéal, selon les intervenants, serait que la Côte-Nord soit représentée par deux circonscriptions: l'actuel comté de Duplessis et celui de Saguenay jusqu'à Tadoussac.

Certains représentants de la Haute Côte-Nord, en particulier de la région des Escoumins, ont fait valoir que les projets de découpage de la carte électorale constituaient une "pseudo-démocratie" et plongeait la population dans une certaine forme d'insécurité quant à leur avenir.

Plusieurs intervenants, notamment ceux du Parti québécois du comté de Duplessis, ont réclamé qu'un comté soit ouvert au nord du 55e parallèle. Région peuplée exclusivement par des Inuits. Situation qui aurait pour effet, selon eux, de permettre une représentation inuit au sein de l'Assemblée nationale.

Le mémoire de Port-Cartier

Faisant valoir que Port-Cartier et Sept-Îles étaient intrinsèquement liés sur les plans économiques, sociaux et culturels, le maire de Port-Cartier et Mme Raymonde Bolduc, représentant les citoyens, déposaient un mémoire solennel et éloquent pour réclamer leur maintien dans la circonscription de Duplessis.

Pour faire valoir son point de vue, le maire Bernard Dionne se plaisait à souligner quelques points:

— l'axe naturel qui existe entre Port-Cartier et Sept-Îles en raison de leur importance et de leur proximité;

— la réalité économique de ces deux villes qui est presque identique et qui ont des vocations similaires;

— ces deux villes étant reliées au nord par chemin de fer et possédant toutes deux un important port de mer et de plus se servant des mêmes réseaux aériens;

— les villes de Port-Cartier, Sept-Îles, Gagnon, Fermont et Schefferville constituant une collectivité naturelle tant au point de vue démographique, économique que géographique, il existe dans cette région une infrastructure de communications qui fait que toutes ces villes sont facilement accessibles à partir de deux points bien définis, Port-Cartier et Sept-Îles.

De son côté, M. Bernard Doiron, au nom de la cité de Sept-Îles, déposait un mémoire pour demander que Port-Cartier ne soit pas séparé du comté de Duplessis.

De plus la cité de Sept-Îles demande qu'un comté soit ouvert au Nouveau-Québec "de manière à assurer aux autochtones une présence gouvernementale en même temps qu'une administration originale adaptée aux caractéristiques du territoire".

Le système fédéral accusé d'être la cause du chômage régional (PQ)

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Dans un deuxième "dossier noir" du fédéralisme public en tant que tel, le conseil régional du Parti québécois de l'Est du Québec accuse le système fédéral canadien d'être le principal responsable du chômage dans la région.

S'appuyant sur les statistiques du ministère du Revenu et du Bureau de la statistique du Québec, le PQ affirme que le gouvernement fédéral maintient dix fois moins d'emplois que le gouvernement du Québec dans la région administrative 01, et que ses dépenses d'immobilisations sont entre

six et dix fois moindres que celles de son homologue québécois.

C'est ainsi qu'on comptait 2.032 personnes rémunérées à même les fonds fédéraux dans la région 01 en 1977, alors que 19.062 émargeaient au budget québécois. La différence de 17.000 correspond exactement au nombre total de chômeurs dans la région à cette date.

Entre 1976 et 1979, les dépenses en immobilisations du gouvernement du Québec se sont élevées en moyenne à \$76.6 millions par année, alors que celles du gouvernement fédéral s'élevaient à \$10.8 millions.

Le PQ note par ailleurs l'absence quasi totale de la plupart des sociétés d'État fédérales au Québec en général,

dans l'Est en particulier. Alors que les Québécois contribuent pour environ 25 pour 100 de l'actif de la Texasgulf and Sulphur, une filiale de la Corporation de développement du Canada, cette société n'a dépensé qu'un pour 100 de son budget d'exploration au Québec en 1978.

Quant au ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), le PQ estime que les sommes consacrées au Québec sont insuffisantes et mal utilisées, étant orientées davantage vers les infrastructures et les services vers le secteur manufacturier. Le MEER a octroyé \$18.5 millions à la réalisation de projets industriels dans l'Est du Québec depuis dix, ce qui fait moins de \$2 millions par année pour une population de 318.000.

Possibilité de comté pour les Inuit

SEPT-ÎLES (JDF) — Entourés d'une équipe de spécialistes, les commissaires responsables de la mise à jour périodique de la carte électorale du Québec parcourent la Belle Province depuis les premiers jours de février.

Leur mission: analyser les données géographiques, humaines et légales pour délimiter équitablement les circonscriptions électorales. À Sept-Îles, hier après-midi, ils étaient à leur 14e jour d'audience. Et, déjà, ils avaient recueilli sur quelque 2.700 pages de sténographie les remarques, observations et suggestions des citoyens. Sans compter les nombreux mémoires qui leur ont été remis. Fin mars, ils devront produire

leur rapport au gouvernement.

De l'avis même de M. Jean-Luc Lemieux, géographe et directeur général et président de la représentation électorale du Québec, ce ne sont pas deux mois mais 12 mois qu'auraient eu besoin, lui et ses collaborateurs, pour mener à bien une tâche d'une telle envergure.

D'ores et déjà il apparaît que, à la suite des recommandations qu'ils ont entendues à Sept-Îles et en Abitibi, ils devront considérer sérieusement la possibilité d'ouvrir un comté électoral d'exception sis au nord du 55e ou 60e parallèle. Comté peuple uniquement d'Inuit.

Si telle était leur recommandation, ce serait une pre-

mière au Québec: les Inuit du Nouveau-Brunswick auraient enfin leur circonscription et, partant de là, vraisemblablement leur représentant à l'Assemblée nationale.

Une telle situation, pour nouvelle qu'elle soit, n'en demeurerait pas moins incomplète. Si, d'ailleurs, les Inuit obtenaient une circonscription électorale et, vraisemblablement, un représentant à l'Assemblée nationale, une injustice plus criante apparaîtrait alors.

Les Indiens, en raison de leur dispersion géographique,

ne pourraient prétendre obtenir un tel traitement.

Pourtant, a priori, il apparaît logique que les Indiens, au même titre que les Inuit, puissent obtenir la représentation d'un des leurs au sein du "salon de la race".

Or, dans l'état actuel des choses, une telle représentation n'est pas possible. Puisque, en effet, compte tenu des contingences géographiques, les députés qui siègent à l'Assemblée nationale représentent autant des régions que des citoyens.

Si nos députés représentaient d'abord des citoyens,

les Indiens pourraient prétendre à juste titre obtenir une représentation à l'Assemblée nationale. Compte tenu du caractère des législations actuelles, cette représentation est d'abord soumise à des considérations... géographiques.

Et ce dernier point est tellement vrai que M. Lemieux est d'abord et avant tout un... géographe.

Verra-t-on, finalement, une mise à jour de la carte électorale qui permettra la représentation des Inuit et pas celle des Indiens?

Réduisez vos frais de chauffage! Ménagez l'énergie! Obtenez jusqu'à \$225* de rabais de Carrier



Débutant le 1^{er} mars 1980

Remise directe de Carrier, pour un système de confort résidentiel complet de Carrier: pompe thermique Carrier avec filtre à air électronique. Le même rabais est offert sur la plupart des systèmes centraux de climatisation. N.B.: S'installe sur un système à air forcé seulement.

FAITES VITE!
L'offre se termine le

31 mars 1980
Durant le mois d'avril l'offre est réduite à \$175. Pour être éligible à ce rabais, le système doit être installé et payé d'ici le 31 mai 1980. S'adresser à nos concessionnaires participants pour plus de renseignements.



Le monde au bon climat

CARRIER EST
391 boul. Ste-Croix
St-Laurent, P.Q.
H4N 2L3
Tel. Mtl. - 748-8731
Qué. - 681-0073

Pour obtenir une estimation rapidement et sans obligation de votre part, téléphonez-nous! Ou faites-nous parvenir ce coupon!

Oui, une remise en argent m'intéresse au plus haut point!

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tel. _____

Mon fils se lève une heure après moi sous prétexte qu'il subit la crise de l'énergie

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi



Surveillez notre publicité dans Le Soleil du samedi le 1^{er} mars

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond



Le Soleil, Marc Lestage

Les piquets de grève ont été levés devant le cégep de l'amiante pour la durée des Jeux.

Une offre des grévistes du réseau Appalaches, en vue de "couvrir" les Jeux du Québec

par Marc LESTAGE

THETFORD MINES — Les 50 travailleurs en grève (techniciens, annonceurs, nouvelles) des six stations de radio du réseau Appalaches ont proposé d'assurer "gracieusement" la couverture des Jeux du Québec à Thetford Mines, à condition que leur employeur renonce à faire commander directement cette couverture.

La proposition syndicale présentée, hier, implique que 4 journalistes-reporters seraient mis à la disposition du poste pour assurer toute la couverture prévue. Ils ne recevraient aucune rémunération à condition que leur travail ne soit pas commandité. On propose toutefois que la station indique que ces reportages "sont une gracieuseté de ses travailleurs en grève".

C'est là l'essentiel de la proposition formulée, hier, par le porte-parole du syndicat NABET, M. André Dompierre, à la direction des Jeux du Québec de Thetford qui doit "s'efforcer de convaincre le propriétaire des stations du réseau Appalaches, M. François Labbé, des avantages de cette solution, d'ici ce soir, la cérémonie d'ouverture étant prévue pour 20h".

Le propriétaire du réseau Appalaches, l'homme d'affaires François Labbé, de Thetford Mines, s'est refusé de commenter la proposition faite par les syndiqués, hier, au cours d'une brève conversation téléphonique avec le journaliste du SOLEIL.

"C'est au syndicat de décider si les Jeux doivent être boycottés ou non. Nous n'y pouvons rien et pour le moment nous avons décidé de ne pas commenter publiquement cette situation", de nous préciser le président du réseau.

Les travailleurs du réseau sont en grève depuis la fin de semaine dernière. Le syndicat NABET est la seule instance syndicale avec laquelle le comité des Jeux n'avait pas signé un protocole d'entente impliquant qu'aucun conflit de travail ou ralentissement de production ne devait entraver la bonne marche des Jeux.

C'est d'ailleurs en vertu de ces ententes que les professionnels et employés de soutien du cégep de l'amiante leveront aujourd'hui leur piquet de grève et que les cols-bleus de la ville sont retournés au travail cette semaine malgré une impasse dans leurs négociations.

Le réseau

Les stations qui forment ce réseau sont CFDA-Victoriaville, CKLD-Thetford Mines, CJAM-Asbestos, CKTL-Plessisville et CJP-Disraeli.

Les négociations devant conduire à la conclusion d'un premier contrat de travail pour ces travailleurs achopent sur plusieurs points, dont la durée (24 ou 30 mois), les salaires (47 ou 72 pour 100), les périodes de vacances et la durée de la semaine de travail.

Depuis le début de la grève, les six stations ont continué de diffuser avec

le concours des cadres et des vendeurs de publicité non syndiqués qui alternent au micro durant le jour. Tot le matin et en soirée, le réseau s'approvisionne sur les réseaux de Radio Canada et Télé-Média avec qui il avait déjà des ententes.

Suspense

Il faudra de toute évidence attendre à la dernière heure pour connaître

Billets gratuits aux événements culturels

THETFORD MINES — Les deux principales manifestations culturelles inscrites au programme des activités des Jeux du Québec à Thetford Mines seront tout à fait gratuites et il suffit d'en faire la demande pour obtenir des places.

C'est la troupe de théâtre Les Cabotins qui tiendra la vedette à l'auditorium de la polyvalente durant la première semaine avec cinq représentations à compter de samedi, le 1er mars, de la pièce de Michel Tremblay "Demain matin, Montréal m'attend".

Dix-huit acteurs forment la distribution de cette mise en scène pour laquelle on peut obtenir des billets gratuits à l'avance à l'école Le Tournesol.

Le cinéma

La même salle sera le cadre le vendredi 7 mars de la projection en avant-première d'un film long métrage produit par Fernand Dansereau avec la collaboration de comédiens de Thetford Mines et de la population ayant pour titre "Thetford au milieu de notre vie". Une seconde projection du film sera offerte le samedi, 8 mars, au même endroit.

Le coordonnateur des activités culturelles de l'organisation des Jeux, M. Jacques Monette, nous a précisé que la plupart des activités se tiendront à l'école Le Tournesol où loge "La Galerie" qui présentera des oeuvres d'une trentaine de peintres, sculpteurs et artisans qui vivent de leur travail dans la région. La galerie sera ouverte tous les jours de 14 à 17h et de 19 à 22h. C'est aussi à cet endroit que l'on présentera sur écran géant le montage audio-visuel de 25 minutes, que les spectateurs auront vu à l'arena, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux, demain soir.

Café-théâtre

Le café-théâtre lui aussi situé à l'école Le Tournesol présentera deux spectacles (chansonniers-danses-folklores), à 19h30 et 21h30 chaque jour, après le spectacle de la grande salle. Le responsable en est François Samson.

la conclusion de cette affaire qui risque d'avoir des conséquences importantes sur la diffusion des résultats des Jeux.

En effet, selon M. Dompierre, il n'est pas exclu que Radio-Canada et beaucoup de collègues de la radio s'abstiennent de franchir les lignes de piquetage des syndiqués du réseau Appalaches, si l'on ne trouve pas de solution à leur problème aujourd'hui.

La grande salle présentera deux spectacles en après-midi (14h30) et en soirée (20h30) sous la responsabilité de Ghislain Vachon. Il s'agira de spectacles allant de la danse folklorique jusqu'au théâtre en passant par le chant choral, la musique de stage-band et d'harmonie ainsi que le ballet-jazz.

Une garderie, "Le Champignon", sera offerte chaque après-midi entre 14 et 16h30 aux visiteurs qui participeront aux activités du groupe culturel. Les enfants de deux à cinq ans seront les bienvenus.

Programme

Le samedi 1er mars, le café-théâtre présente une rencontre sur le Laos en après-midi et dans la grande salle du théâtre pour enfants "Lequel est Polichinelle" présenté par la troupe Gafiti.

En soirée, le café-théâtre présentera Monique Bellavance (pianiste), Yves Buteau (groupe folklorique) et Emilien Fecteau (violiniste). La grande salle présentera un spectacle de l'école de danse Johanne Rodrigue à 20h30.

Dimanche

Dimanche, 2 mars, le café-théâtre présente une rencontre et mettra en vedette les pâtisseries du Festival de la pâtisserie de la région de l'Amiante, comme à tous les jours.

Dans la grande salle on présentera une pièce de théâtre "Sur le matelas". En soirée, au café-théâtre, le Mouvement Vivaldi (école de violon) sous la responsabilité de Mme Thérèse Ouellet et ensuite l'école de danse Johanne Rodrigue.

Enfin, lundi 3 mars, il y aura rencontre avec un Vietnamien M. Hich Phan au café-théâtre, l'après-midi. En soirée, le café-théâtre présentera Christine Giguère à l'orgue, André Thivierge et ses musiciens et enfin Yves Buteau, chansonnier.

Dans la grande salle, le ballet-jazz de l'école Alban Lessard et le Mouvement Vivaldi présenteront leur spectacle à compter de 20h30 et 21h.

Sainte-Anne-de-Beaupré

Les édiles se réuniraient le jeudi au lieu du lundi

par GÉRALD OUELLET

Il semble que les assemblées régulières et spéciales du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Beaupré se tiendront le premier et le troisième jeudi de chaque mois, au lieu du lundi. Un avis de motion a été donné lors de l'assemblée régulière du 4 février dernier. Advenant une acceptation, ce nouveau règlement municipal prendra effet pour le 3 avril prochain. C'est ce que nous laissons entendre hier le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Michel Jean.

Par la même occasion, on apprenait que le maire Jean Boisvert et les ingénieurs conseils de la municipalité ont rencontré récemment les autorités du ministère des Transports. Ils ont discuté des travaux que ce ministère doit effectuer conjointement avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré pour porter le boulevard Sainte-Anne à quatre voies sur le territoire de la municipalité.

On sait que ces travaux nécessiteront des déboursés de l'ordre de \$7 millions. La municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré profitera des travaux de réfection de cette artère provinciale pour refaire au complet le réseau d'aqueduc et d'égout et réaménager les abords du boulevard pour répondre aux besoins des différents commerces, motels et stations de service que l'on y retrouve.

Malaise au conseil

Au cours de l'assemblée régulière du 4 février dernier, le conseiller Michel Paré a présenté une résolution pour mettre fin à une pratique qu'il qualifie de préjudiciable pour la collectivité de Sainte-Anne-de-Beaupré, c'est-à-dire l'exécution de travaux par les employés de la municipalité sur des terrains privés. Pour appuyer davantage sa résolution, il a demandé la démission du conseiller Joseph Morel, responsable des travaux publics de la municipalité auprès du conseil.

Interrogé par LE SOLEIL, le conseiller Joseph Morel a déclaré que les travaux effectués sur les terrains privés avaient été faits dans l'intérêt de la municipalité. "D'ailleurs, dit-il, des factures ont été expédiées aux contribuables en question". De plus, le conseiller Morel a déclaré qu'il connaissait ses responsabilités et qu'il

avait agi dans l'intérêt de ses commettants.

Invité à se prononcer sur la résolution du conseiller Paré, les membres du conseil l'ont rejetée en bloc.

Interrogé à son tour par LE SOLEIL, le conseiller Michel Paré a reconnu que sa résolution avait été battue à la table du conseil. Selon lui,

elle ne visait qu'à mettre fin à une pratique qu'il qualifie de préjudiciable. "De plus, a-t-il dit, j'ai d'autres dossiers à présenter".

Il semble que la prochaine assemblée régulière du conseil de lundi prochain réserve d'autres surprises pour les citoyens de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Un bris d'aqueduc fait fermer une polyvalente

par Raymond GAGNE

SAINT-MARTIN — Près de 1200 élèves du primaire et du secondaire de la polyvalente de Saint-Martin de Beauce sont privés de cours depuis mercredi matin. Un bris soudain de l'aqueduc municipal a privé d'eau, pendant plusieurs heures, les 300 étudiants et les deux écoles desservies par la municipalité.

Une partie du service a été rétabli, mais la situation reste précaire et

plusieurs abonnés, dont la polyvalente, demeurent encore privés d'eau potable.

Le gel semble être la cause du bris qui s'est produit durant la nuit de mardi à mercredi et qui n'a pu être constaté que le lendemain matin vers les 7h. Une borne-fontaine et la conduite principale du réseau s'étaient sectionnées, de telle sorte que toute l'eau que contenait le réseau à ce moment-là s'est déversée dans le sol emportant même, en surgissant à la surface, une partie de la route. Le réservoir municipal qui contenait 300.000 gallons est devenu complètement à sec.

Les puits qui alimentent le réseau de Saint-Martin suffisent habituellement à répondre à la demande des 300 abonnés et des deux écoles, dont la polyvalente, qui y sont branchés.

Depuis le bris, ces puits répondent tant bien que mal à une certaine demande, mais ne parviennent pas à alimenter à la fois tous les abonnés, dont la polyvalente, et à remplir le réservoir.

Les autorités municipales songeaient hier à venir à l'aide des puits en puisant de l'eau d'autres sources pour ensuite la transporter en camion et la verser dans le réservoir qui pourra ainsi retrouver graduellement son niveau normal et rétablir une pression suffisante pour que les écoles et tous les autres abonnés retrouvent le service dont ils bénéficiaient avant le bris.

Bell Canada dit oui à St-Placide

SAINT-PLACIDE — Les citoyens de Saint-Placide seront favorisés par la compagnie Bell Canada, suite à plusieurs demandes qu'ils ont fait auprès de celle-ci par l'intermédiaire de leur conseil municipal. Ainsi, après plusieurs démarches, ils obtiendront en novembre 1980 un secteur à tarif de localité. Ce service aura pour effet de fournir aux abonnés localisés à l'intérieur des limites du village un service urbain à un coût légèrement supérieur à celui des abonnés localisés dans un secteur de base.

Nouvel hôtel au centre de ski du Mont Sainte-Anne

par GÉRALD OUELLET

Ouverture du Château Mont Sainte-Anne, de la chaîne d'hôtels "Auberge des Gouverneurs", à proximité du centre de ski du Mont Sainte-Anne. Il ne s'agit pas d'une ouverture officielle puisque les travaux de finition ne sont pas encore terminés.

Pour répondre aux demandes des clients, la direction de l'hôtel aurait accepté de procéder à la location de 150 chambres sur les 258 que comptera l'hôtel une fois les travaux terminés. Outre les 150 chambres, l'un des bars est également ouvert. Pour ce qui est de la restauration, les clients de l'hôtel doivent pour le moment utiliser les restaurants dans les municipalités de Beauce, Sainte-Anne-de-Beaupré ou le restaurant du chalet de ski du Mont Sainte-Anne. Les clients qui le désirent peuvent également utiliser les "dinettes" que l'on retrouve dans les chambres.

Le service offert par le Château Mont Sainte-Anne est le même que celui de la chaîne des hôtels "Auberge des Gouverneurs" que l'on trouve à travers tout le Québec.

Le Château Mont Sainte-Anne offre en exclusivité, pour fin de location, un choix de maisons pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes dans un condominium qui constituera la première phase d'un ensemble domiciliaire au cahet unique.

Au moment de la visite du

représentant du SOLEIL, les ouvriers s'affairaient à terminer les travaux à travers tout l'hôtel et en particulier ceux se rapportant aux locaux qui serviront de bars et restaurants.

Il nous a été impossible d'obtenir une entrevue avec le nouveau gérant du Cha-

teau Mont Sainte-Anne, M. Michel Douville, ce dernier étant absent de son bureau. Toutefois nous avons pu constater l'affluence de clients à la réception de l'hôtel. On sait qu'en fin de semaine se tiendra au centre de ski du Mont Sainte-Anne les compétitions de ski de la "Coupe du Monde".

Réduisez vos frais de chauffage! Ménagez l'énergie! Obtenez jusqu'à \$225* de rabais de Carrier



FAITES VITE!
L'offre se termine le

31 mars 1980
Durant le mois d'avril l'offre est réduite à \$175. Pour être éligible à ce rabais, le système doit être installé et payé d'ici le 31 mai 1980. S'adresser à nos concessionnaires participants pour plus de renseignements.



Le monde au bon climat

CARRIER EST

391 boul. Ste-Croix
St-Laurent, P.Q.
H4N 2L3
Tél. (514) 748-8731
Qué. - 681-0673

Débutant le 1^{er} mars 1980

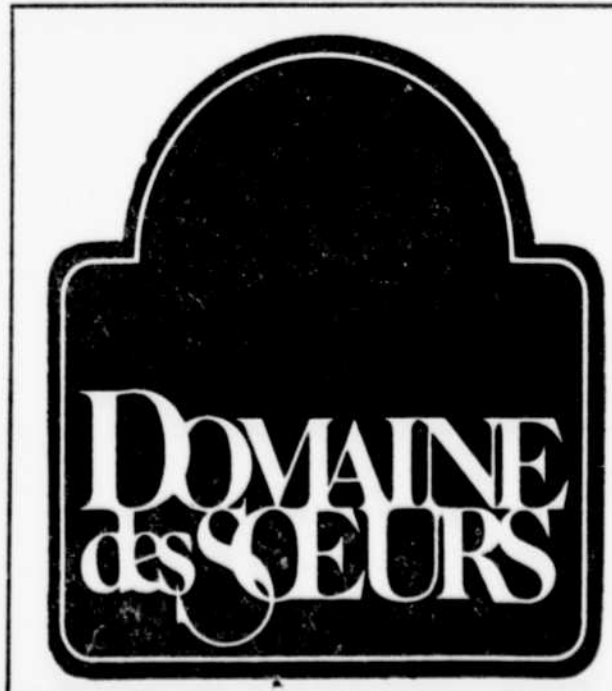
Remise directe de Carrier, pour un système de confort résidentiel complet de Carrier: pompe thermique Carrier avec filtre à air électronique. Le même rabais est offert sur la plupart des systèmes centraux de climatisation. N.B.: S'installe sur un système à air force seulement.

Pour obtenir une estimation rapidement et sans obligation de votre part, téléphonez-nous! Ou faites-nous parvenir ce coupon!

Oui, une remise en argent m'intéresse au plus haut point!

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Tél. _____

Surveillez notre publicité dans Le Soleil du samedi le 1^{er} mars



Mon fils se lève une heure après moi sous prétexte qu'il subit la crise de l'énergie

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi

6/36

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

en bref

Tout le bois est vendu

PORT-CARTIER — Comme LE SOLEIL l'avait déjà annoncé ces derniers mois, une partie des 240.000 cunifs de bois qui traînaient encore dans la concession de Rayonier Québec aurait été vendue à la Québec North Shore Paper, de Baie-Comeau, (55.000 cunifs) et à la Kruger (100.000 cunifs). Mais, si l'on en croit un article publié dans l'édition d'hier, du quotidien montréalais La Presse, le reste, environ 85.000 cunifs, aurait été vendu à une entreprise suédoise. Selon nos confrères, les personnes autorisées du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources refuseraient de dévoiler le nom de cette entreprise scandinave ainsi que le montant de la transaction. Ici, sur la Côte-Nord, on ne parle pas d'une entreprise scandinave, mais d'une entreprise... allemande.

Lock-out

BAIE-COMEAU — Les négociations entre la compagnie des métaux Reynolds et la CSN sont au point mort. Ainsi, tard dans la nuit de mercredi à hier, la Reynolds publiait un communiqué laconique annonçant un lock-out pour une période indéterminée. En bon français, entendez par lock-out une mise à pied. Ou, dit autrement, dans ce nouveau chapitre des relations ouvrières de la Reynolds, c'est la compagnie qui a décidé de... faire la greve.

Télébec attend une réponse

CHATEAU-RICHER — Télébec Limitée qui opère le service téléphonique sur le territoire de la municipalité de Château-Richer, attend toujours l'ordonnance de la Régie des services publics du Québec quant à sa nouvelle tarification pour les abonnés de Château-Richer. On sait que Télébec avait demandé à la régie l'autorisation de facturer ses abonnés au nouveau tarif et ce pour le 28 février. Un porte-parole de la régie nous a indiqué que pour le moment Télébec devra attendre avant de modifier sa tarification.

Nommé directeur régional

RIMOUSKI — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vient d'annoncer la nomination de M. Eric-Yves Harvey au poste de directeur régional pour la région Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles de la Madeleine. M. Harvey coordonnera et contrôlera les activités du ministère dans la région. Il participera à l'élaboration des politiques régionales et représentera le ministère en région et auprès des organismes régionaux. M. Harvey est originaire de Chicoutimi et diplômé de l'université Laval en génie forestier. Il a œuvré dans plusieurs ministères depuis 1969.

Coupures critiquées

MATANE — Les directeurs généraux des hôpitaux de la région 01 dénoncent l'attitude du gouvernement du Québec en matière de politique budgétaire. Selon les directeurs, le refus du ministère des Affaires sociales de couvrir l'augmentation du coût de la vie sur toutes les dépenses, sauf les salaires, impose une contrainte de l'ordre de \$1.7 million aux hôpitaux de la région pour l'année 1979-1980. Si le gouvernement ne révisé pas ses positions, estime-t-on, il est presque inévitable que ces coupures affecteront, à court ou à moyen terme, la quantité et même la qualité des services dispensés. Les directeurs d'hôpitaux demandent donc au CRSS-01, de même qu'à l'Association des hôpitaux de la province de Québec, d'intervenir auprès du ministère des Affaires sociales afin que cessent les coupures imposées aux hôpitaux depuis un an.

La Gaspésie à Montréal

CARLETON — Au cours d'une journée thématique qui leur sera réservée, une vingtaine de municipalités gaspésiennes présenteront les différents attraits touristiques propres à leur région, dans le cadre du Salon camping, chasse et pêche qui se déroulera à la Place Bonaventure de Montréal, du 28 mars au 6 avril. Afin de permettre à tous les citoyens intéressés d'assister à cette exposition, l'Association touristique de la Gaspésie organise des voyages pour les fins de semaine du 28 mars et du 4 avril. Pour information: 364-7041.

Programmes de bourses spéciales

MATANE — Le ministère de l'Éducation lance un nouveau programme de bourses spéciales afin d'inciter les étudiants à s'inscrire à certaines techniques professionnelles de niveau collégial. Le cégep de Matane offre une de ces options, soit la spécialisation "instrumentation et contrôle" du programme électrotechnique. Une bourse de \$500 sera versée à tout étudiant inscrit à ce programme en 1980-1981, sans tenir compte de ses ressources financières ou de celles de ses parents.

Nouvelle entente

BAIE-SAINT-PAUL — La proposition d'entente pour intermunicipaliser le service de l'incendie, mise de l'avant par la ville de Baie-Saint-Paul, la municipalité et celle de Rivière-du-Gouffre ne semble pas compromise mais devra semble-t-il être modifiée dans le sens des nouvelles modalités contenues dans la loi 74.

Individualistes, croyants et pratiquants

Trois catégories de chrétiens dans une paroisse de 6,000 âmes

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Une vaste enquête effectuée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en vue de discerner le profil du chrétien de cette communauté paroissiale d'environ 5.900 âmes, indique que l'on y retrouve, par ordre décroissant, d'abord une population "individualiste", puis "croyante", et enfin "pratiquante".

L'engagement social ou paroissial ne fait pas beaucoup partie du vécu des personnes interrogées et n'est que très peu perçu comme identifiant les membres de cette paroisse complètement catholique. La prière arrive au dernier rang des caractéristiques mentionnées.

De fait, entre cinq choix permettant aux 180 paroissiens qui ont retourné le questionnaire de se situer comme chrétiens, une compilation par ordinateur a donné l'indice suivant de classification: 348 pour le chrétien individualiste, 344 pour le croyant, 290 pour le pratiquant, 277 pour l'engagé, et 262 pour le priant.

Au niveau de la foi, le paroissien dit croire en Dieu, mais moins en Jésus-Christ. Il prie le Seigneur dans ses mots, et moins par la prière quotidienne. La pratique et la messe du dimanche font l'objet d'une grande dissension et d'une note négative.

Identification

Appelés à se classer personnellement dans les cinq catégories de chrétiens, les répondants ont fait un choix donnant les indices suivants: cote 499 pour les individualistes, 425 pour les croyants, 335 pour les priants, 296 pour les pratiquants, et 201 pour les engagés.

Avant tout, on dit ouvertement "croire en Dieu, ne pas faire de tort aux autres, et rendre service à autrui". On ne se reconnaît pas comme chrétiens par la prière quotidienne, ou par une activité dans un organisme social ou paroissial.

Les convictions

Au niveau des convictions, le sondage indique le "score" suivant: croyants 413, pratiquants 361, individualistes 353, engagés 349, et priants 226.

Les réponses révèlent qu'on s'arrête surtout à la conception de l'amour du prochain, et à Jésus-Christ comme fondement de sa source d'espérance.

Moyens de ressourcement

Comme moyens d'alimenter leur vie de chrétiens, les répondants ont favorisé, toujours par ordre décroissant, des ressourcements s'appuyant sur la prière (310), la religion personnelle (292), la foi (272), la pratique religieuse (263) et l'engagement social ou paroissial (168).

Les réponses accordent une préférence personnelle à la fréquentation des sacrements et à la lecture de la Bible. Mais non à l'étude de la pensée des grands contemporains, ou à des manifestations comme les pèlerinages, les congrès ou les processions.

Par contre, les moyens suggérés pour la communauté paroissiale diffé-

rent de ces choix personnels. On y favorise successivement les ressourcements reliés à la foi (346), à la religion personnelle (255), à la pratique religieuse (253), et à l'engagement (223).

Pour la communauté paroissiale, on recommande aussi les cours et les conférences sur les questions religieuses.

Les besoins

Quant aux besoins d'approfondissement des connaissances chrétiennes, les besoins individuels identifiés ont donné les indices suivants: engagement 357, religion personnelle ou

individualiste 323, croyants 321, pratiquants 275, et priants 222.

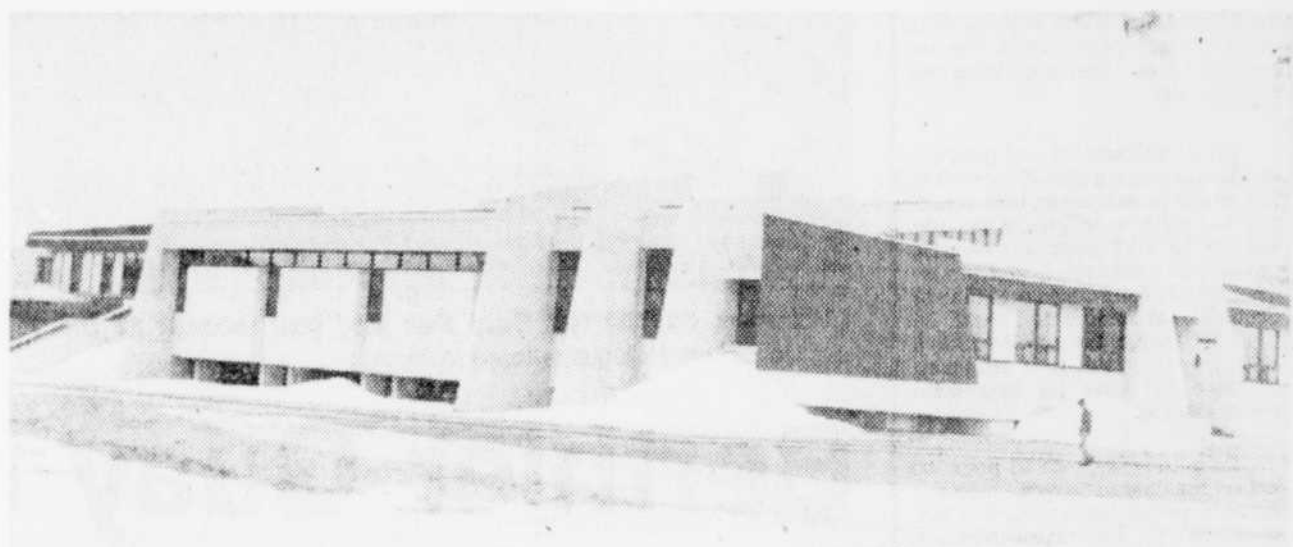
Ce qui concorde cette fois d'assez près avec les besoins identifiés pour la communauté paroissiale, soit 362 pour l'engagement, 340 pour la catégorie individualiste, 311 pour celle des croyants, 289 pour les pratiquants, et 240 pour les priants.

Mais s'ils ont mis au premier rang, autant pour eux-mêmes que pour la communauté paroissiale, l'approfondissement du sens du pardon et de la miséricorde, par contre les répondants ont choisi pour leur cas personnel un

enseignement sur les vérités révélées, tandis qu'ils ont suggéré pour la communauté paroissiale l'enseignement de l'Eglise dans les divers domaines de la vie sociale et quotidienne.

Individuellement, on admet rechercher peu la prière quotidienne et traditionnelle, ni de nouvelles formules de recueillement et de prière.

D'autre part, pour autrui, l'esprit de sacrifice et l'obligation de la messe du dimanche sont des préoccupations peu citées.



L'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et cathédrale du diocèse.

Méthodologie de l'enquête

LA POCATIERE (R.L.) — Le sondage effectué par le Conseil paroissial de pastorale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fait suite à un travail de longue haleine qui remonte à 1977.

On a procédé par voie de distribution à domicile d'un questionnaire qui visait à classer les paroissiens en cinq catégories de chrétiens: croyants, priants, pratiquants, individualistes (religion personnelle) ou engagés.

La formule adoptée, a été celle d'utiliser 10 courtes phrases ou extraits de la Bible, à raison de deux mentions pour chacun des cinq regroupements.

Comme moyen de vérification ou d'approfondissement des réponses, l'enquête proposait les 10 questions selon les deux façons suivantes:

1 — d'abord en demandant aux paroissiens de se référer à leur cas personnel, en tant qu'individus;

2 — puis, de répondre d'après la situation qui leur semblait prévaloir dans leur communauté paroissiale.

Et le sondage, pour chacun de ces deux cas, portait successivement sur les quatre points suivants: 1) l'identification ou profil du chrétien; 2) les croyances ou convictions profondes; 3) les moyens d'alimenter la vie chrétienne; 4) les besoins de perfectionnement des connaissances chrétiennes d'aujourd'hui.

En janvier 1978, ce questionnaire a été remis à 217 paroissiens de 16 ans et plus. L'échantillonnage a été effectué en retenant les 13e noms du registre paroissial.

Le retour a fourni 180 réponses, ou 83 pour 100 des questionnaires, sous le couvert d'un complet anonymat.

Dans des proportions se rapprochant sensiblement des pourcentages de Statistique Canada, les réponses se répartissaient ainsi: 22 pour les 15 à 20 ans, 37 pour les 20 à 30 ans, 39 pour les 30 à 40 ans, 26 pour les 40 à 50 ans, 26 également pour les 50 à 60 ans et 29 pour les 60 ans et plus.

De ces répondants, 80 étaient de sexe masculin et 100 de sexe féminin.

Au niveau de la profession, la répartition s'établissait à neuf cultivateurs (5 pour 100), 21 journaliers ou ouvriers (11.6 pour 100), 32 professionnels ou semi-professionnels (17.7 pour 100), six commerçants et industriels (3.3 pour 100), 24 étudiants (13.3 pour 100), 53 ménagères (29.3 pour 100), 19 retraités (10.5 pour 100), deux chômeurs (1.1 pour 100) et 12 de fonctions diverses (6.6 pour 100).

Traitement des données

Les données de l'enquête ont d'abord été soumises à une appréciation sommaire par des membres du Conseil paroissial de pastorale.

On les a ensuite soumises à une compilation par ordinateur et à une analyse par des personnes-ressources de la Pocatière.

L'enquête-sondage a également fait l'objet d'une appréciation jugée satisfaisante par des sociologues des sciences sociales de l'université Laval, soit MM. Fernand Dumont, père Montminy et Marc Lessard.

Côté religion, l'adolescent est assez près de ses aînés

LA POCATIERE (R.L.) — Si le jeune de 20 ans et moins considère le plan religieux comme une affaire personnelle, il ne s'éloigne pas tellement de l'individualisme des paroissiens de 60 ans et plus.

Par contre le paroissien étudiant semble posséder une foi plutôt "non critique", tandis que les personnes âgées ont une "foi solide" et une grande confiance en Dieu, qui les aident à traverser les difficultés.

Ce sont là des ressemblances et des disparités caractéristiques qui se dégagent d'une analyse par groupes d'âges, effectuée à partir de l'enquête du Conseil paroissial de pastorale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

De fait, entre les diverses décennies se retrouvent des identités communes, comme la tendance à l'individualisme et au non-engagement.

Ainsi, au domaine des besoins exprimés de ressourcement, revient dans tous les groupes d'âge un désir d'enseignement religieux.

Mais le sondage révèle par ailleurs de fortes variantes d'identification entre jeunes et plus âgés, de même que des besoins exprimés qui diffèrent parfois très fortement.

Les moins de 20 ans

Les jeunes de moins de 20 ans se déclarent portés à la prière personnelle et à l'individualisme, en religion. Les observations sont toutefois différentes selon que les étudiants ont l'âge du secondaire ou du cégep.

Au secondaire, les réponses indiquent qu'on a peu le sens du sacré et de la transcendence de Dieu. On ne s'y intéresse qu'en tant qu'on se sent impliqué, "que c'est l'un", et pour l'immediat.

Au cégep, beaucoup de jeunes vivent des préoccupations religieuses et croient en Dieu, mais un petit nombre seulement vont aller jusqu'à

témoiner de leur foi, ou avoir une foi assez forte pour les motiver à l'engagement.

Les convictions apparaissent d'autre part centrées sur Jésus-Christ et l'amour du prochain. On ressent un besoin d'enseignement sur la Bible, de rencontres de week-end pour la recherche de soi, des autres et du Christ.

20 à 30 ans

Chez les 20 à 30 ans, l'individualisme prime avant tout. On ne s'identifie que comme croyant. On est peu priant et peu engagé au domaine religieux. On émet des réticences à l'endroit de la vie communautaire, mais on a une bonne vision des besoins communautaires comme la justice sociale et le chômage.

Ce groupe d'âge indique un désir d'appui de l'Eglise et de sa doctrine à l'endroit de son action sociale. Si l'on fait partie d'un groupement, c'est pour apprendre, et on ne s'embarrasse que dans des projets à court terme. On veut être accepté tel qu'on est. On craint de ne pas être écouté ou d'avoir à sacrifier ses idées.

30 à 40 ans

Un peu plus porté à rendre service à autrui, ce groupe d'âge reste individualiste et croyant, même si l'on se déclare non pratiquant et en rupture avec le traditionnel. La foi reste plus grande qu'on ne le laisse paraître. On en fait une affaire personnelle.

Ce groupe d'âge recherche aussi les sacrements pour ses enfants, même si ça le met personnellement mal à l'aise. Il sent un besoin d'être pardonné, mais reste incapable de faire la démarche du pardon, accordant en définitive une priorité à sa conscience personnelle.

On retrouve dans les réponses une contradiction entre ce que l'on recherche pour soi-même, et ce que l'on suggère pour la communauté paroissiale.

Au niveau des besoins, on mentionne une meilleure connaissance du Christ, de l'information sur le rôle du prêtre et sur l'enseignement de l'Eglise dans les différents domaines de la vie quotidienne. On veut en arriver à du concret.

40 à 50 ans

Pour le groupe de 40 à 50 ans, il ressort que le comportement de ces paroissiens est surtout dicté par l'enseignement moral et religieux qu'ils ont reçu.

Ils apparaissent inquiets, souvent désemparés et se sentent démodés ou victimes de changements radicaux auxquels ils n'étaient pas préparés, ou qu'ils considèrent erronés.

Pour rétablir l'équilibre, ils souhaitent de l'enseignement religieux qui leur permette de vérifier leur enseignement précédent.

50 ans et plus

Chez les paroissiens de 50 à 60 ans, on choisit de poursuivre une pratique religieuse traditionnelle, en réclamant des précisions sur les obligations relatives à la messe du dimanche et la fréquentation des sacrements.

Ce groupe d'âge affiche ouvertement autant sa croyance en Dieu qu'en Jésus-Christ, l'un n'allant pas sans l'autre.

Quant aux 60 ans et plus, ils semblent moins marqués face aux changements, étant donné une foi inébranlable et une responsabilité familiale diminuée.

Leurs plus grandes préoccupations vont au rôle véritable du prêtre en regard de la place à accorder au laïc engagé. Ils aimeraient également qu'on revalorise l'esprit de pénitence et de sacrifice.

LE PIANO

VEDETTE DU MOIS!

RABAIS DE
15% à 25%
sur tous nos pianos
KIMBALL — WURLITZER
YAMAHA

PROFITEZ-EN!

7, rue St-Vallier est
529-2517
(coin boul. Charest et Langelier)

Studio Willis
Piano

Place Fleur de Lys
529-0767

2 magasins pour mieux vous servir

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



Les piquets de grève ont été levés devant le cégep de l'Amiante pour la durée des Jeux.

Une offre des grévistes du réseau Appalaches, en vue de "couvrir" les Jeux du Québec

par Marc LESTAGE

THETFORD MINES — Les 50 travailleurs en grève (techniciens, annonceurs, nouvellistes) des six stations de radio du réseau Appalaches ont proposé d'assurer "gracieusement" la couverture des Jeux du Québec à Theford Mines, à condition que leur employeur renonce à faire commanditer directement cette couverture.

La proposition syndicale présentée, hier, implique que 4 nouvellistes-reporters seraient mis à la disposition du poste pour assurer toute la couverture prévue. Ils ne recevraient aucune rémunération à condition que leur travail ne soit pas commandité. On propose toutefois que la station indique que ces reportages "sont une gracieuseté de ses travailleurs en grève".

C'est là l'essence de la proposition formulée, hier, par le porte-parole du syndicat NABET, M. André Dompierre, à la direction des Jeux du Québec de Theford qui doit "s'efforcer de convaincre le propriétaire des stations du réseau Appalaches, M. François Labbé, des avantages de cette solution, d'ici ce soir, la cérémonie d'ouverture étant prévue pour 20h".

Le propriétaire du réseau Appalaches, l'homme d'affaires François Labbé, de Theford Mines, s'est refusé de commenter la proposition faite par les syndiqués, hier, au cours d'une brève conversation téléphonique avec le journaliste du SOLEIL.

"C'est au syndicat de décider si les Jeux doivent être boycottés ou non. Nous n'y pouvons rien et pour le moment nous avons décidé de ne pas commenter publiquement cette situation", de nous préciser le président du réseau.

Les travailleurs du réseau sont en grève depuis la fin de semaine dernière. Le syndicat NABET est la seule

instance syndicale avec laquelle le comité des Jeux n'avait pas signé un protocole d'entente impliquant qu'aucun conflit de travail ou ralentissement de production ne devait entraver la bonne marche des Jeux.

C'est d'ailleurs en vertu de ces ententes que les professionnels et employés de soutien du cégep de l'Amiante leveront aujourd'hui leur piquet de grève et que les cols-bleus de la ville sont retournés au travail cette semaine malgré une impasse dans leurs négociations.

Le réseau

Les stations qui forment ce réseau sont: CFDA-Victoriaville, CKLD-Theford Mines, CJAM-Asbestos, CKTL-Plessisville et CJLP-Disraeli.

Les négociations devant conduire à la conclusion d'un premier contrat de travail pour ces travailleurs achoppent sur plusieurs points, dont la durée (24 ou 30 mois), les salaires (47 ou 72 pour 100), les périodes de

vacances et la durée de la semaine de travail.

Depuis le début de la grève, les six stations ont continué de diffuser avec le concours des cadres et des vendeurs de publicité non syndiqués qui alternent au micro durant le jour. Tot le matin et en soirée, le réseau s'approvisionne sur les réseaux de Radio-Canada et Télé-Média avec qui il avait déjà des ententes.

Suspense

Il faudra de toute évidence attendre à la dernière heure pour connaître la conclusion de cette affaire qui risque d'avoir des conséquences importantes sur la diffusion des résultats des Jeux.

En effet, selon M. Dompierre, il n'est pas exclu que Radio-Canada et beaucoup de collègues de la radio s'abstiennent de franchir les lignes de piquetage des syndiqués du réseau Appalaches, si l'on ne trouve pas de solution à leur problème aujourd'hui.

L'OSQ à Saint-Romuald

SAINT-ROMUALD — Le comité de la chorale des Petits chanteurs de l'Amitié de Saint-Romuald recevra, le mercredi 16 avril prochain, en soirée, l'Orchestre symphonique de Québec. Cette brillante formation musicale donnera un concert dans l'église centenaire de cette municipalité et, pour la circonstance, elle sera dirigée par le grand chef d'orchestre James DePreist.

L'événement est organisé afin d'amasser des fonds pour la chorale des Petits chanteurs. Celle-ci existe depuis sept ans. Elle groupe 65 jeunes et une

dizaine de mamans, cette année. Aline Letourneau-Masse en est la directrice.

Les profits serviront précisément à l'achat de costumes de danse, de matériel de scène, de feuilles de musique, etc.

Les cartes pour le concert sont en vente à la Caisse populaire Etchemins ainsi que chez les dirigeants du comité. Le prix a été fixé à \$5 par personne, de façon à favoriser toute la population, à déclarer un porte-parole du comité, Mme Céline Laflamme.

Président de la Caisse pop de Lévis

L'inflation touche beaucoup les coopératives d'épargne

par Gilles PEPIN

LEVIS — Une période d'inflation comme celle qui persiste actuellement, frappe durement les coopératives d'épargne et de crédit, plus durement que les autres institutions financières.

M. Gilles Demers, président de la Caisse populaire de Lévis (l'ainée des caisses populaires), a fait ce commentaire, lundi soir de cette semaine, à l'occasion de l'assemblée annuelle de cette première institution issue du travail d'Alphonse Desjardins.

"Alors que les taux d'intérêt haussent constamment, les caisses populaires qui, traditionnellement, font leurs prêts sur d'assez longues périodes, sont défavorisées par rapport aux institutions bancaires dont les prêts sont en bonne partie à demande. Par ailleurs, les déposants désirent obtenir les taux d'intérêts du jour. Aussi, la

marge de rentabilité va-t-elle en s'amenuisant."

M. Demers a ajouté que les administrateurs de cette caisse populaire ont dû suivre de près la profitabilité des opérations et ils ont imaginé, en 1978-1979, plus de 50 hypothèses de rentabilité dont la majorité ont été retenues et mises en application. Plusieurs de ces hypothèses couvraient des services aux membres.

Dans un souci d'éviter la concurrence intercaisses, a poursuivi le président Gilles Demers, "nous avons invité les caisses populaires de la région à utiliser les mêmes normes ou à nous suggérer les leurs de façon à ce que les caisses présentent un front commun et ne s'épuisent pas entre elles".

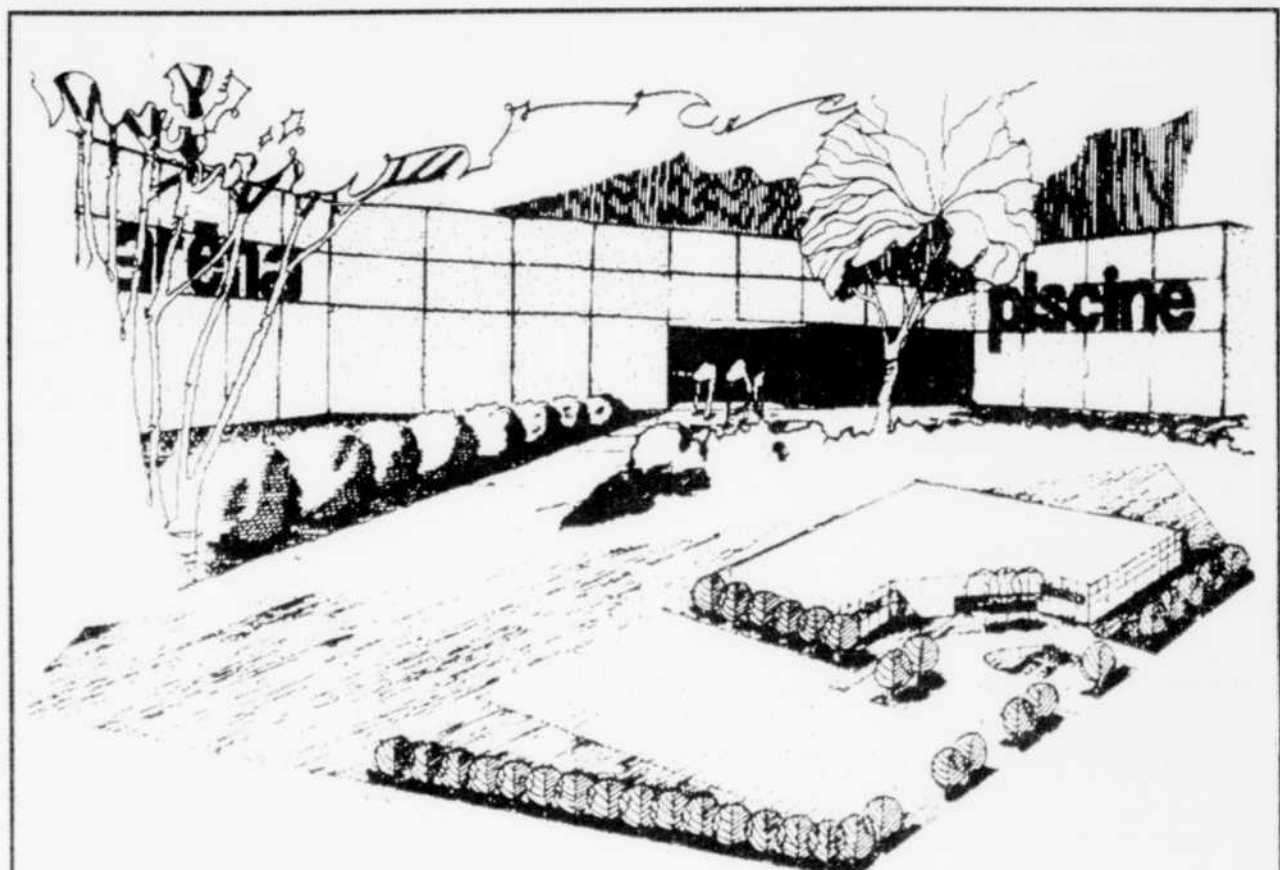
Des chiffres

Les dirigeants de la Caisse populaire de Lévis continuent néanmoins de s'impliquer dans le milieu et à contribuer aux gestes d'intercoopé-

tion qui se posent même s'ils dépassent les cadres géographiques de l'action première, a aussi souligné M. Demers.

Durant la dernière année financière, la Caisse populaire de Lévis a étudié au-delà de 1.640 demandes de prêts. Le total des prêts a atteint \$10.648.900, incluant \$5.8 millions pour des acquisitions et constructions de propriétés, \$2.7 millions pour des consolidations de dettes, \$1,3 million pour des réparations et des achats d'automobiles, \$1 million pour divers usages, dont des prêts aux étudiants et des marges de crédit.

En 1979, le solde des épargnes à la Caisse populaire de Lévis est passé de \$41.179.486 à \$44.173.452. La réserve générale, après le partage d'un trop perçu de \$349.434, s'élevait à \$1.557.095 à la fin de l'année 1979. A ce moment, le total de l'actif atteignait \$47.707.239, ce qui était supérieur de près de \$2 millions au chiffre de l'année précédente à ce chapitre.



Futur centre sportif

Le maire de Charny, M. Georges Lapierre, ainsi que le président d'une corporation récemment formée pour la construction d'un centre sportif dans cette ville, M. Léo-Paul Bodard, ont dévoilé, cette semaine, une esquisse du futur centre sportif. Devant de nombreux concitoyens appelés à travailler très activement pour la réussite de la souscription populaire, M. Lapierre a donné l'assurance de l'appui du conseil municipal puisqu'il s'agit d'un réel besoin pour la population de Charny et de localités environnantes. L'édifice, devant abriter principalement une patinoire et une piscine semi-olympique, coûtera approximativement \$1,5 million, prévoit-on actuellement, alors que les plans sont encore en préparation. La campagne de souscription doit être inaugurée officiellement le 13 mars prochain et fournir une somme d'environ \$400.000. Le maire Lapierre, en comptant sur le succès de cette campagne, a promis d'insister fortement auprès des autorités gouvernementales à Québec pour obtenir une subvention équivalant à environ 25 pour 100 du coût de réalisation. La vignette ci-dessus représente en effet la construction projetée en forme de "L"; l'artie supérieure reprend, en plus gros, la façade localisée à l'intérieur du "L".

La Personnalité 1979 sera choisie à la mi-mars par la Jeune Chambre

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La Jeune Chambre Lévis-Lauzon n'a que l'embaras du choix pour la sélection d'une personne à s'entre-distinguer par le bénévolat sur la Rive-Sud. En effet, 32 noms ont été inscrits par les membres de cet organisme, qui prépare une soirée au cours de laquelle sera honorée la "Personnalité 1979".

Voilà ce qui se dégage d'un communiqué émanant de la Jeune Chambre locale. On y

annonce la soirée de la Personnalité Rive-Sud pour le 15 mars prochain, en la salle de l'Assurance-vie Desjardins, au 200 de l'avenue des Commandeurs, à Lévis. Le président d'honneur, le ministre Jean Garon, fera lui-même la proclamation et décernera la trophée Alphonse-Desjardins à la personne choisie.

Le bénévolat ne fait pas défaut sur la Rive-Sud. Ce qui fait que les membres de la Jeune Chambre ont été un peu embarrassés dans les premières rondes de sélection, qui ont déjà donné une liste de cinq personnes.

Pierre Côté, porte-parole de l'organisme, a révélé que cette sélection fut faite lors d'un scrutin, au cours duquel chaque candidat devait obtenir les deux tiers des voix pour accéder à une autre ronde éliminatoire. L'unique critère d'admissibilité était basé sur le dévouement au sein d'un organisme à but non lucratif. Il a fallu deux réunions de trois heures chacune pour arriver à un consensus quant au choix des cinq personnes encore en lice.

Il s'agit de: M. Edouard Dussault, un artisan de l'organisation du baseball à Lévis; M. Michel Fortin, animateur de pastorale qui s'est dévoué aux loisirs dans la paroisse de Bienville; M. Jean-Paul Leblond, président de l'Association pour l'aide à l'enfance exceptionnelle; M. Serge Léveillé, président du sport mineur et Mme Marie-

Paule Samson, du club de l'âge d'or de Bienville.

Chacune de ces cinq personnes a en effet à son actif de nombreuses années de bénévolat. Un comité spécial, auquel participent notamment les principaux dirigeants de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon, fera le choix final. Cette décision devra enfin être ratifiée par l'assemblée des 12 gouverneurs de la Jeune Chambre, a-t-il été annoncé.

Réduisez vos frais de chauffage! Ménagez l'énergie! Obtenez jusqu'à \$225* de rabais de Carrier



Débutant le 1^{er} mars 1980

Remise directe de Carrier, pour un système de confort résidentiel complet de Carrier: pompe thermique Carrier avec filtre à air électronique. Le même rabais est offert sur la plupart des systèmes centraux de climatisation. N.B.: S'installe sur un système à air forcé seulement.

Pour obtenir une estimation rapidement et sans obligation de votre part, téléphonez-nous! Ou faites-nous parvenir ce coupon!

Oui, une remise en argent m'intéresse au plus haut point!

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tel: _____

FAITES VITE!
L'offre se termine le

31 mars 1980

Durant le mois d'avril l'offre est réduite à \$175. Pour être éligible à ce rabais, le système doit être installé et payé d'ici le 31 mai 1980. S'adresser à nos concessionnaires participants pour plus de renseignements.

Carrier

Le monde au bon climat

CARRIER EST
391 boul. St-Georges
St-Laurent P.Q.
H4N 2L3
Tel. Mtl. - 748-8731
Que. - 681-0073

Mon fils se lève
une heure après moi
sous prétexte qu'il subit
la crise de l'énergie

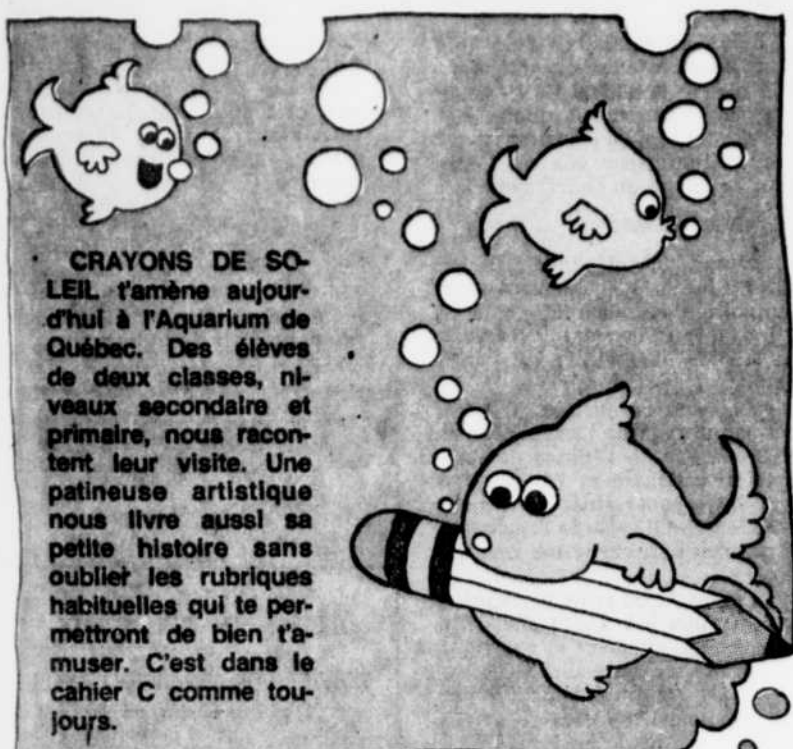
Un gros lot de plus de \$100 000
chaque vendredi

6/36



Surveillez
notre
publicité
dans
Le Soleil
du
samedi
le
1^{er} mars

vendredi



CRAYONS DE SOLEIL l'amène aujourd'hui à l'Aquarium de Québec. Des élèves de deux classes, niveaux secondaire et primaire, nous racontent leur visite. Une patineuse artistique nous livre aussi sa petite histoire sans oublier les rubriques habituelles qui te permettront de bien t'amuser. C'est dans le cahier C comme tous les jours.

Biron opérerait pour le OUI

Le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, s'apprêterait à annoncer officiellement dans les prochains jours qu'il appuiera la thèse de la souveraineté-association lors de la campagne référendaire.

page B-1

Désordre à Kaboul?

De nouveaux désordres sont à craindre aujourd'hui à Kaboul, la capitale de l'Afghanistan.

page D-1

Un "fléau" nécessaire

Agent de corrosion et de pollution, le sel de déglacage demeure, faute d'alternative, un mal nécessaire. Raymond Gagné conclut le dossier consacré à ce "fléau" indispensable.

page A-7

En éditorial

Maréchal Francoeur s'interroge sur les moyens à prendre pour aider les diplômés universitaires qui ne peuvent trouver d'emploi.

page A-6

Un serpent dans l'oeuf

MINEOLA, Etat de New York (AP) — Mme Ursula Beckley voulait se faire une omelette. Elle prit un oeuf, le cassa... et un serpent en sortit, long de 15 cm.

"J'ai frôlé la crise de nerf. Depuis, je ne suis plus tout à fait la même. Je suis hantée par les rongeurs et les serpents", affirme Mme Beckley, qui réclame \$3,6 millions de dommages et intérêts à la chaîne de magasins d'alimentation, où elle a acheté l'oeuf.

"Je tombe malade dès que je vois un oeuf", a-t-elle ajouté.

Reprise de la session lundi

Le président de l'Assemblée nationale, Clément Richard, a convoqué ses 106 collègues pour 15h lundi afin d'entreprendre le débat de 35 heures sur la question référendaire. Par ailleurs, le Parti libéral a annoncé hier qu'il ne contestera pas devant les tribunaux la légalité de la question.

Page B-1

sommaire

Années classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	B-2 à B-4
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-13
Carrières et professions	B-7
Décès	D-15
Economie-finances	B-5 à B-8
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-13
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-16
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-2
Page documentaire	A-7
Patron	D-3
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-4
Télévision	D-15 et B-4

météo

Ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum moins 18. Demain, beau, venteux et très froid.

détails en page D-2

Deux ou trois jours par mois Des postes d'essence vont fermer au Québec

par Marc SAINT-PIERRE
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Les automobilistes québécois se cogneront éventuellement le nez sur des stations-service closes d'ici quelque temps.

C'est ce qui se dégage des propos formulés hier par le directeur du

Service des pétroles de la Coopérative fédérée, M. Gaston Gaudet.

M. Gaudet prenait la parole à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative fédérée, à Montréal.

Il a révélé que Sonic — la Fédérée exploite son service des pétroles sous ce nom — pourrait devoir fermer les

portes de ses 150 stations-service un jour par mois, ou peut-être deux ou trois, dans un avenir rapproché.

Sonic est le plus gros distributeur indépendant de produits pétroliers au Québec avec un chiffre d'affaires de \$83,4 millions en 1979.

Or, le cas de Sonic n'est pas un cas particulier.

Les problèmes auxquels a à faire face la Coopérative fédérée sont de fait les mêmes que les grands distributeurs, a expliqué en substance M. Gaudet.

La situation est ambiguë et il est (Suite à la page A2, 3e col.)

☐ Ultramar s'intéresse au pétrole mexicain. page B-5



Des policiers en civil mettent à l'abri un de leurs collègues qui a été blessé dans un échange de coups de feu avec les guérilleros d'extrême gauche qui occupent depuis mercredi après-midi l'ambassade dominicaine à Bogota, en Colombie. Selon la police, quatre personnes ont été blessées dans cet échange.

Colombie: libération de treize des otages

BOGOTA, Colombie (d'après AFP, UPI, AP et NYTNS) — Les 20 prisonniers étrangers ainsi que quelque 30 autres otages ont passé leur seconde nuit à la chancellerie de la République dominicaine de Bogota, avec l'espoir de voir leur calvaire se terminer rapidement après la libération, hier après-midi, de 10 femmes, un enfant et deux blessés, détenus par

une trentaine de terroristes du groupe "M-19".

L'ambassadeur des Etats-Unis, interrogé par téléphone, n'a pas caché son optimisme et a estimé que le problème de cette prise d'otages sans précédent pourra se régler assez rapidement. Ce n'est cependant pas l'avis des guérilleros, qui affirment pouvoir

détenir indéfiniment les quelque 40 otages qu'ils retiennent toujours.

De son côté, le gouvernement colombien a annoncé pour aujourd'hui la libération de cinq autres otages féminins en échange de soins à apporter à l'une des militantes du groupe qui a été blessée mercredi à l'intérieur de la chancellerie dominicaine.

Les autres membres du "M-19", dont six jeunes femmes, attendent quant à eux la décision des autorités colombiennes concernant leurs revendications portant principalement sur une demande de rançon de 50 millions de dollars et la libération de plus de trois cents de leurs camarades de combat.

(Suite à la page A2, 1re col.)

Secteurs public et parapublic

La paix imminente

par Claude VAILLANCOURT

C'est bien vrai: les négociations dans les secteurs public et parapublic tiennent à leur fin:

1 — Un accord est finalement intervenu, sur un véritable texte de convention collective, pour les 65.000 employés d'hôpitaux affiliés à la CSN. Cette entente devrait conduire à un règlement rapide à une dizaine d'autres tables de négociations.

2 — La fin de la grève des 2.000 employés généraux de cégeps n'est plus qu'une question d'heures. Sauf au collège de Limoilou, où un lock-out prévaut, les cours devraient normalement reprendre lundi, à moins d'un revirement soudain.

3 — Le gouvernement a déposé hier soir à l'ensemble des professeurs de niveau collégial, qu'ils adhèrent à la CEQ ou à la CSN, des propositions

qui pourraient les satisfaire et les amener, eux aussi, à conclure une entente dès cette fin de semaine, assurant ainsi, avec le règlement du conflit des employés de soutien, une reprise des cours dès lundi.

"Ça chauffe, s'est contenté de dire un négociateur de première main dans cette ronde de pourparlers. Cela fait quatre nuits qu'on passe debout et on (Suite à la page A2, 3e col.)

La ville de Québec fait un retour au bilinguisme

par Denis ANGERS

"Les 99,9 pour 100 des 1.600 municipalités du Québec", selon le ministre Guy Tardif, avaient coutume de rédiger et d'entretenir leurs règlements en français seulement se trouvent devant un problème commun. A cause du jugement de la Cour suprême rejetant comme inconstitutionnel le caractère unilingue français qu'avait donné aux institutions québécoises la loi 101, voilà en effet que tous ces règlements risquent maintenant d'être

contestés devant les tribunaux, pour des motifs linguistiques.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier M. Tardif, s'appuyant sur un avis en ce sens émis par le service du contentieux du ministère des Affaires municipales. Sa déclaration faisait suite aux inquiétudes qu'avait soulevées à ce sujet le maire de Québec, M. Jean Pelletier, au cours de l'étude en commission parlementaire du projet de loi 16 amendement la charte de la capitale.

A ce sujet et de l'avis même du maire Pelletier, la municipalité de Québec est aujourd'hui "dans l'eau chaude" puisque, depuis 1970, tous les 1.000 règlements qu'a adoptés l'administration l'ont été dans leur seule version française. Ce qui, selon l'interprétation des avocats de la ville — une opinion qui concorde avec celle de leurs confrères du ministère — prête

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autre nouvelle en page B-8

Jardins du parlement

Jocelyne Ouellette et Clément Richard sont en désaccord

par Paul BENNETT

Les travaux d'aménagement des abords de l'hôtel du gouvernement sont suspendus jusqu'à ce que la ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Mme Jocelyne Ouellette, reçoive l'avis du ministre des Affaires culturelles et de la Commission des biens culturels.

C'est ce que Mme Ouellette a confirmé, hier, au SOLEIL, après qu'elle eut pris connaissance de la levée de bouilliers suscitée par le projet de construction de bassins et de fontaines en face de la porte centrale de l'hôtel du gouvernement, sur la colline parlementaire.

Une rencontre avait d'ailleurs lieu, hier, entre les fonctionnaires responsables du projet et ceux de la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles afin de discuter de la nature de ces travaux, qui devaient débuter au cours des prochains jours.

cours d'une entrevue téléphonique, qu'elle n'avait appris que tout dernièrement qu'une partie du terrain sur lequel devaient être effectués les travaux d'aménagement était protégée par la loi des biens culturels.

C'est pour cette raison, ajoute-t-elle, qu'aucune consultation formelle n'avait été tentée auprès des autorités du ministère des Affaires culturelles. Mme Ouellette affirme qu'il n'est aucunement dans son intention de "contrecarrer" la loi des biens culturels et qu'elle attendra donc l'avis des Affaires culturelles avant d'autoriser le début des travaux.

"Je n'ai pas la prétention de m'imaginer qu'on a le monopole de la vérité aux Travaux publics, d'ajouter Mme Ouellette. Nous avons consulté le principal intéressé, soit le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, et il était d'accord avec le projet proposé."

Mme Ouellette précise que son (Suite à la page A2, 5e col.)



Le Soleil, Jean Vallières
Jocelyne OUELLETTE



Le Soleil, J.-M. Villeneuve
Clément RICHARD

Mme Ouellette a affirmé, au

Colombie: libération...

(Suite de la première page)

Selon certaines sources généralement bien informées, les militaires seraient en désaccord avec le gouvernement sur la question de la libération des prisonniers politiques. Ce qui pourrait entraîner, selon les observateurs, un certain nombre de problèmes dans les négociations engagées avec les membres du Mouvement du 19 avril, et ainsi prolonger la captivité des otages.

Les abords de l'ambassade étaient toutefois très calmes la nuit dernière, et il ne semble pas que les événements affectent la tranquillité de la population.

D'étranges questions

Un curieux concours de circonstances a conduit certains officiels américains à penser que l'ambassadeur d'URSS et trois autres diplomates de pays de l'Est (Tchécoslovaquie, Hongrie et Roumanie), auraient été informés à l'avance de l'attaque.

Ces quatre diplomates n'ont fait que de brèves apparitions à la réception offerte à l'ambassade dont ils ont quitté les locaux peu avant l'assaut lancé par les extrémistes de gauche.

La ville de...

flanc à d'éventuelles contestations juridiques.

En fait, de lancer hier M. Pelletier, l'on est à la merci de n'importe quel demain matin si toutes nos procédures peuvent être contestées, pour des raisons de langues. Des raisons qui, d'expliquer M. Pelletier, pourraient devenir prétextes à refuser le paiement d'une taxe d'affaires promulguée en français seulement, à exiger un permis de construction parce que le règlement de zonage est lui aussi unilingue ou encore à contester la validité d'une contravention...

De dire M. Pelletier, "le jugement de la Cour suprême nous affecte ainsi directement". D'autant plus que, a-t-il dit, "nous sommes la seule ville importante du Québec qui, depuis 1970, a adopté tous ses règlements en français seulement".

Artifice rejeté

Les doléances du maire de Québec visaient à justifier l'introduction, dans la charte de la ville, d'un amendement qui, par voie d'artifice, aurait pu éviter à la municipalité les risques de contestation de ses règlements.

Pour se donner le temps de réaliser la traduction du monceau de procédures accumulées en dix ans, la municipalité avait en effet réclamé du ministre Tardif l'autorisation d'exiger

Cependant, on estime dans les milieux responsables américains que les informations rapportées à ce propos par des témoins oculaires ne permettent pas de tirer des conclusions précises.

"Une coïncidence? Peut-être. Nous ne sommes pas tout à fait certains", a déclaré un officiel américain.

Fin d'une autre occupation

Pendant ce temps, les commandos du "Front étudiant révolutionnaire du 29 novembre", qui avaient occupé hier l'ambassade du Salvador à Panama, prenant six otages, ont quitté les lieux pacifiquement.

"Les étudiants étaient au nombre de 14 et n'étaient pas armés", a déclaré un secrétaire de l'ambassade du Salvador. "Nous n'avons pas été menacés", a-t-elle ajouté.

Les étudiants de l'organisation de tendance marxiste-léniniste avaient affirmé, pendant l'occupation, qu'ils exigeaient la libération de deux dirigeants d'extrême gauche du Salvador emprisonnés au début de la semaine. Ils réclamaient également la "fin de la répression et la libération de tous les détenus politiques" au Salvador.

(Suite de la première page)

un préavis de six mois, de la part de tout contribuable désirant contester un de ses règlements sur des bases linguistiques.

Ce préavis lui a toutefois été refusé par M. Tardif, celui-ci se réclamant d'un avis du ministère de la Justice qui qualifiait de possiblement inconstitutionnel le "délai exagérément long" demandé par l'administration Pelletier.

Ce refus ministériel, le maire Pelletier devait pour sa part l'assimiler à une "probable tactique politique". Craignant que cela ne coûte "très cher" à sa ville, M. Pelletier a regretté de voir son administration ainsi coincée par la dimension politique d'un problème qui, a-t-il dit, "ne nous regarde pas".

Quant au ministre Tardif, il a évoqué la possibilité d'introduire devant l'Assemblée nationale des mesures à être précisées, de manière à ce que les municipalités québécoises ne soient pas indûment pénalisées par le jugement de la Cour suprême.

À la ville de Québec, on ne prendra toutefois pas la chance d'attendre ces mesures sur lesquelles sont encore à se pencher les juristes du gouvernement. Dès la prochaine assemblée du conseil, les règlements municipaux seront rédigés et adoptés dans les deux langues.

La paix imminente...

(Suite de la première page)

entrevoyait la finalisation des pourparlers."

Ce bras-camarade était d'ailleurs dans l'air depuis ces derniers jours. Après une fin de semaine de repos et une réunion importante au Conseil du trésor, cette semaine, on s'attendait, avant la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, à un important revirement de situation.

Cela est venu au cours de la journée d'hier.

Les cégéps

La nuit dernière, le gouvernement et les représentants des employés de cégéps (CSN) poursuivaient toujours leurs discussions sur le "cadre de règlement" qui devait permettre de conclure une entente de principe dans le dossier des employés généraux de collèges.

Vingt et une institutions d'enseignement collégial sont privées de cours depuis cinq semaines par suite de la grève des salariés CSN.

Un porte-parole syndical a confirmé qu'il ne reste plus qu'à traduire ce "cadre de règlement" en textes écrits pour parler d'une véritable entente de principe. "Fait assuré, a confié un autre représentant syndical, ça va nous prendre des textes écrits pour pouvoir nous prononcer. On ne se fie pas à ce gouvernement."

Mais ce qui est intéressant, c'est que la CSN a convoqué, dès hier midi, deux de ses structures décisionnelles pour ratifier, dès aujourd'hui, cette entente de principe anticipée.

Le bureau d'orientation doit se réunir, en après-midi, pour prendre connaissance des textes qui seront par la suite acheminés au conseil de secteur qui regroupe une centaine de représentants syndicaux.

Si les prévisions syndicales s'avèrent justes, les syndicats locaux se

prononceront sur "l'entente" durant la fin de semaine.

Il existe une seule ombre au décor: le cégép de Limoilou.

Cette institution collégiale a été la seule à déclencher un lock-out. Les professeurs et les professionnels jurent de ne retourner au travail que lorsque la direction aura levé le lock-out rétroactivement à la date du déclenchement du conflit.

On croit, dans les milieux informés, qu'il faudra une entente spéciale, pour cette institution, relativement au protocole de retour au travail.

Les professeurs

LE SOLEIL a appris en outre que le gouvernement a déposé, hier, en début de soirée, des propositions qui pourraient marquer la fin du litige entre l'Etat et ses professeurs de niveau collégial.

Les équipes de négociations de la CEQ et de la CSN étudiaient vers minuit l'offre globale déposée et une réponse était attendue aux petites heures du matin. Les professeurs de niveau collégial sont toujours sans contrat de travail mais ils ont décidé de ne pas faire la grève.

Les employés d'hôpitaux

Signalons enfin que le gouvernement et les représentants de la Fédération des affaires sociales (CSN) ont finalement réussi à s'entendre sur un texte final de convention collective.

Dans ce dossier, une entente de principe était intervenue, après quatre jours de grève, au mois de novembre.

Depuis, l'on se chicanait sur la façon de traduire dans le texte de la convention collective le cadre général de règlement sur lequel il y avait pourtant un accord.

Après deux mois d'attente, le mécontentement commençait à poindre auprès des employés d'hôpitaux et l'on craignait une reprise des hostilités.

Des postes d'essence...

(Suite de la première page)

impossible pour les distributeurs d'essence et de carburant diesel de prévoir au-delà du moyen terme.

La crise du pétrole qui s'est manifestée en Amérique du Nord en 1979, a fait que les stocks sont tombés à un niveau très bas.

Tout le monde se souvient des files d'attente devant les stations-service d'ouest-45e. Le Canada a été alors épargné.

Un fait demeure, selon M. Gaudet: les stocks d'ici n'ont pu être reconstitués depuis lors et la gestion des

approvisionnements ne peut s'effectuer que sur une courte période.

Les petits distributeurs

M. Gaudet n'a pas précisé la situation des petits distributeurs indépendants mais il demeure évident que leur sort sera proportionnel à leur faiblesse.

Un bon point, cependant, au chapitre des hydro-carbures: les stocks d'huile à chauffage sont plus que suffisants.

L'hiver relativement doux, les économies d'énergie réalisées par des consommateurs plus conscients et le recours à d'autres sources, comme le

Jocelyne Ouellette...

(Suite de la première page)

ministère est un ministère d'intendance et de service et qu'il n'a qu'à exécuter les travaux qui lui sont commandés par les différents ministères clients.

"Une fois qu'on me commande des travaux, je n'ai pas à me substituer aux ministères clients, dans ce cas-ci le président de l'Assemblée nationale. Nous n'avons qu'à exécuter les travaux qui nous sont commandés."

Selon la ministre, c'est lors d'une réunion tenue au printemps 1979 que le président de l'Assemblée nationale aurait donné son accord aux projets d'aménagement tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'hôtel du gouvernement.

Clément Richard

Rejoint au téléphone, Me Richard a nié catégoriquement avoir eu quoi que ce soit à faire avec le projet d'aménagement extérieur des abords de l'édifice du parlement.

"J'ai entière juridiction pour tout ce qui regarde l'aménagement de l'intérieur de l'édifice de l'Assemblée nationale et j'en assume toute la responsabilité. Mais, ajoutait-il, en ce qui regarde l'aménagement extérieur, ça ne me regarde pas."

Il se souvient avoir participé à une réunion où les projets d'aménagement intérieur et extérieur de l'édifice du parlement et de ses abords lui avaient été exposés par les fonctionnaires des Travaux publics.

Mais en ce qui regarde l'aménagement extérieur, Me Richard soutient qu'il n'a jamais donné d'accord formel puisque, selon lui, ce n'était pas sa responsabilité mais celle des Travaux publics.

"Disons qu'alors je n'ai pas manifesté d'opposition au projet", ce qui a pu être interprété par les fonctionnaires présents comme un appui au projet. "Mais, poursuit-il,

je ne me sens pas habilité à contester un projet des Travaux publics pour l'aménagement extérieur de la colline parlementaire."

Question: mais qui donc est responsable de l'aménagement des abords du parlement, les Travaux publics ou le président de l'Assemblée nationale?

On sait que le projet mis de l'avant par les Travaux publics comprend la construction de quatre bassins en cascades et de fontaines face à la porte de l'Amérindien (autrefois porte du Sauvage), la construction d'un escalier ornemental devant la porte centrale et d'allées latérales en granit de chaque côté des bassins.

Jusqu'à maintenant, tous les groupes préoccupés par la protection du patrimoine se sont élevés contre ce projet qui défigurerait, à leurs yeux, le caractère architectural de l'édifice du parlement.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

3-5-6

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL fondé en 1896 est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6 par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Dans le doute

Après chaque élection, des candidats (habituellement des perdants) demandent un nouveau dépouillement du scrutin. On parle de décompte, de relevé, de recomptage des votes. Le terme le plus précis est recensement des votes.

Pierre BELLEAU

... les tissus bouclés ...

twik



les manteaux courts bien épaulés

- à gauche:
style cardigan, sans col,
plis au dos au niveau de la taille,
ceinturé.
Blanc, rouge 5 à 11 \$60.00
- au centre:
style militaire, col mandarin,
simple boutonnage, poches biaisées,
ceinture contrastante.
Blanc, royal 5 à 11 \$78.00
- à droite:
ligne droite, revers étroit,
petit col, poches plaquées verticales,
ceinturé.
Blanc, rouge, royal 5 à 11 \$72.00

la maison **simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

En 1994, 95% des jeunes auront "goûté" au sexe

MONTREAL (PC) — Une étude du département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal indique qu'en 1994, près de 95 pour 100 des jeunes auront des relations sexuelles pré-maritales. La même étude précise qu'en 1976, ce pourcentage était à 50 pour 100 pour les jeunes adolescentes âgées entre 19 et 22 ans, et de 45 pour 100, en 1971.

Les résultats de cette recherche, effectuée par deux professeurs de l'UQAM, ont été publiés dans le deuxième numéro de la "Revue québécoise de sexologie", paru cette semaine.

Cet accroissement, qui peut paraître énorme, n'a rien d'exceptionnel quand on sait qu'en une décennie, la pratique religieuse est passée de 75 à 35 pour 100 chez la population québécoise, font remarquer MM. Robert Gemme et Claude Crepault, les auteurs de l'étude. De plus, ils soulignent que de 1965 à 1971, le coit pré-marital atteignait 89 pour 100 chez les jeunes du même groupe.

Ce pourcentage de 95 pour 100 est un maximum, "compte tenu des homosexuelles exclusives, des handicapées et des marchandeuses, etc."

Les deux chercheurs précisent toutefois que la grande majorité des jeunes femmes exercera sa sexualité en contexte amoureux.

"En 1971, seulement 7 pour 100 des jeunes femmes qui ont participé à notre recherche avaient eu des relations sexuelles en contexte non amoureux. Nous n'avons aucune raison de croire qu'une importante sous-culture de plaisir se développera à côté de la sous-culture de romantisme."

Les auteurs, dans leurs prévisions, s'appuient sur une enquête qu'ils ont faite en 1977-1978 par des questionnaires auprès d'un échantillon de 780 : unes célibataires, francophones, âgées entre 19 et 22 ans, et auprès d'un échantillon de 417 hommes et femmes, francophones, de 35 à 55 ans.

Le taux de refus de participation à l'enquête a été de 12,4 pour 100 chez les jeunes et de 31,4 pour 100 chez les adultes.

La reprise de la session risque d'être perturbée par une grève des professionnels

par Claude VAILLANCOURT

On saura aujourd'hui si les 7.000 professionnels à l'emploi direct du gouvernement du Québec viendront perturber, mardi, la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale.

Les dirigeants du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) souhaitent le débrayage des salariés professionnels de l'Etat, cette journée-là, de même qu'un second arrêt de travail, le lundi 10 mars, afin de permettre aux membres d'aller rencontrer leur député respectif dans les différents bureaux de comté.

Depuis le 26 février, les membres du SPGQ, dans le cadre d'une tournée d'information sur les offres de l'Etat relatives au renouvellement de leur contrat de travail, sont appelés à voter sur ce plan d'action.

Une telle recommandation ne s'est cependant pas faite sans provoquer certains heurts au sein du syndicat.

Le conseil d'administration du SPGQ favorise, pour sa part, le déclenchement d'une grève générale illimitée pour forcer le gouvernement à accorder plus d'importance aux revendications syndicales. Une faction importante des membres du syndicat préfère cependant laisser courir le temps et refuse tout moyen d'action pour l'instant. D'autres enfin suggèrent la tenue d'un plan d'action se situant entre les deux pôles, c'est-à-dire le déclenchement de grèves sporadiques.

Les tenants de la première hypothèse veulent revenir à la charge, le 15 mars, lors d'une assemblée des délégués syndicaux où on fera le bilan des négociations et où l'on examinera les nouvelles perspectives d'action.

Les adeptes de "l'attentisme" ont de leur côté redoublé d'ardeur à l'occasion des derniers jours.

Dans un document sous la plume de M. Pierre Legault, un délégué syndical au ministère des Affaires sociales, celui-ci estime qu'il faut rejeter la grève générale "et les moyens détournés" qu'utilise l'exécutif pour y parvenir.

litique du ministre Denis Laforce.

C'est dans ce contexte que les membres du syndicat ont été appelés à se prononcer sur la recommandation médiane de deux journées de grève.

Estimant essentielle une forte volonté des membres pour déclencher une grève, il écrit que "rien ne presse pour régler la convention. Les augmentations de salaires seraient minimes en comparaison de ce que nous gagnons, croit M. Legault, et la convention actuelle est meilleure que celle que nous risquons de signer".

Il juge que l'employeur "comprendra, tôt ou tard, qu'il a intérêt à s'occuper de nous avant les élections de l'automne 1980".

Il accuse même la direction syndicale d'être sympathique au marxisme-léninisme, c'est-à-dire "à l'idée d'utiliser la grève générale illimitée, non pas pour obtenir un maximum de gains pour les membres du SPGQ, mais pour radicaliser les conflits sociaux".

Le président du SPGQ, M. Marcel Thibault, n'a pas manqué de souligner au SOLEIL que M. Legault, a déjà été attaché au personnel po-



L'instrument dont Berthier Guay s'est servi pour saccager 37 des 75 boutiques du centre commercial "Carrefour Saint-Georges": un ancien camion de l'armée à quatre roues motrices.

Berthier Guay est trouvé coupable d'avoir ravagé le Carrefour Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le Beauceron Berthier Guay, âgé de 29 ans, et originaire de la région de Lac-Mégantic, a été trouvé coupable, hier, du saccage du centre commercial "Carrefour Saint-Georges", survenu le 8 décembre 1978, qui a fait des dommages évalués à \$705.000.

En liberté depuis la tenue de son enquête préliminaire, Guay, qui est père d'un enfant depuis trois jours, a été incarcéré, hier, à la prison de Saint-Joseph de Beauce, en attendant la prononciation de la sentence qui a été fixée au 30 avril, soit après la présentation d'un rapport présentiel par l'agent de liaison Benoit Turcotte.

Ainsi en a décidé, hier, le juge Marc Choquette, des sessions de la paix du district de Beauce, au palais de justice de Saint-Joseph, en spécifiant "qu'il rejetait la défense d'aliénation mentale au moment de l'acte".

Berthier Guay était accusé d'avoir, dans la nuit du 8 décembre 1978, alors qu'il était au volant d'une ancienne jeep de l'armée, pénétré par effraction à l'intérieur de l'immeuble du "Carrefour Saint-Georges" et saccagé 37 des 75 boutiques de ce centre commercial à Ville Saint-Georges de Beauce.

Témoignages d'experts

Au sujet des témoignages de trois psychiatres entendus au cours de ce procès, soit les docteurs Jean-Guy Talbot, Guy Tremblay et Charles Daoust, le juge Marc Choquette a tenu

à souligner "que ces experts doivent témoigner sur des faits et sur la nature de la maladie dont souffrait l'accusé

au moment de son acte, mais qu'en vertu de la loi, c'est à la cour seule qu'il incombe de décider si l'accusé était ou non aliéné au moment de la perpétration de son acte.

Après avoir passé en revue les témoignages de ces experts, le juge Choquette en est venu à la conclusion que "les gestes et les déclarations de Berthier Guay", avant, pendant et après le saccage du centre commercial le Carrefour Saint-Georges, démontrent que Guay était bien conscient des actes qu'il avait accomplis et du mal qu'il avait fait".

La preuve démontre sans l'ombre d'un doute, ajoute le juge Choquette, "qu'il s'agissait d'un plan bien arrêté dont la réalisation a nécessité beaucoup de temps et dont l'exécution a été méthodique".

"De plus, a-t-il dit, la preuve a également démontré qu'au moment où l'accusé a posé ses actes, la maladie dont il souffrait suivant les psychiatres, ne le rendait pas incapable de juger de la nature et de la qualité de son acte ou de savoir que son acte était mauvais".

En d'autres termes, de conclure le juge Marc Choquette, "Berthier Guay n'a pas établi par prépondérance de preuve qu'il était atteint d'une maladie mentale à un point qui le rendait incapable de juger la nature ou la qualité de son acte ou savoir que son acte était mauvais".



Berthier Guay lors de l'une de ses premières comparutions devant le tribunal.

LOCAL A LOUER
pour professionnel
894, boul. des Chênes, Beauport
Tél.: 667-3891 - 663-1205

Argent comptant pour vieux bijoux en or
Rachète comptant les vieux bijoux en or (10 carats et plus). Evaluation gratuite.
Lepage - 694-0184

\$15.00
Prix hors saison.
AUBERGE DU BOUL LAURIER
3125, boul. Laurier, Ste-Foy, Qué.
653-7221

Maintenant ouvert aux Galeries ROND-POINT DE LEVIS
VOUS Y TROUVEREZ:
• MUSIQUE EN FEUILLES • PIANOS CURRIER
ET LES ORGUES TECHNICS

MUSIQUE PAT LÉVIER
833-3208

"La Québécoise"
de **MAISONNEC**
Un rêve à votre portée!



— Grandeur de la maison à votre choix
— Divisions intérieures selon vos goûts
— On peut construire aussi, n'importe quel autre modèle à votre goût

Ouvert 7 jours

Maison modèle à visiter au
4270, boul. Hamel, Ancienne-Lorette (près boul. Duplessis)
872-4610

L'homme de six millions de souvenirs présente:
"LES PLUS GRANDS No. 1"
Dimanche 2 mars de 12h à 18h avec
CHRISTIAN THIBEAULT

CHRC 80

Un colloque donne l'occasion de faire le procès de la CECO

par Marcel COLLARD

Nul ne cautionne totalement la Commission d'enquête sur le crime organisée dans sa forme actuelle. Ses tenants en admettent les dangers et préconisent des modifications; ses antagonistes souhaitent ouvertement sa disparition.

C'est la conclusion générale qu'on peut tirer d'un colloque organisé, hier, par le Jeune

Barreau de Québec devant une trentaine de personnes, sur le thème pourtant beaucoup plus large qui avait été proposé aux participants. Par la force des choses, les participants et les intervenants, qui devaient traiter des commissions d'enquête et se demander si elles constituaient une justice parallèle, furent vite amenés à interdire le procès de la CECO.

Appelés en relève du procu-

reur principal de la CECO qui a fait défection de façon tardive, hier, deux juges de la Commission de police du Québec ont apporté un appui nuancé. Le président de la commission de police, le juge Roger Gosselin, a relaté que, dans son milieu, les opinions sont partagées, qu'on se demandait si la CECO, créée en 1972, comme instrument provisoire sur certains aspects de la criminalité, n'avait pas trop duré et si on ne devait pas

envisager des modifications, particulièrement à la publicité.

Son collègue, le juge Lucien Tremblay, pense que la CECO doit être restructurée. Il affirme le bien-fondé d'un tel mécanisme, sous réserve qu'on cesse le battage publicitaire autour de ses auditions et qu'on élimine l'obligation pour les commissaires de produire un rapport. Cependant, il envisagerait une commis-

sion qui, aussitôt saisie d'une information relative à la commission d'actes criminels, la refilerait au procureur général pour inscrire une poursuite judiciaire immédiate entourée de la publicité ordinaire.

"Les contre"

En contre-partie, deux avocats et un éditorialiste, sans réserve, souhaitent qu'on ne fasse point de quartiers et que disparaisse la CECO. En commun, Mes Jacques Delisle et Richard Grenier, ainsi que l'éditorialiste Marcel Pepin, du SOLEIL, dénoncent cette modification surnommée apportée au système, par ces commissions d'enquêtes inquisitoires qui font fi des principes fondamentaux de la justice canadienne, d'inspiration britannique, comme le droit à une défense pleine et entière, à la présomption d'innocence et le doute raisonnable.

Pour désigner la CECO, ces trois participants ont parlé d'un "mécanisme de salissage des réputations", de duplication des instruments de la justice et de forme d'escouade policière spécialisée. Ils s'en prennent aux procédures; ils allèguent que les auditions sont vaines puisque les policiers sont déjà en possession de tous les renseignements; ils s'en prennent également à la publicité qui éclabousse les réputations du seul fait que le nom d'une personne est citée et ils disent préférer qu'un coupable échappe à la justice, plutôt que de mettre en danger les libertés individuelles et collectives.

Comme l'a noté le modérateur du colloque, à la fin des échanges, M. Florian Sauvageau, on a oublié dans ce débat de parler de la force de l'opinion publique et de l'auraole dont elle a coiffé la CECO, en faisant ainsi une gardienne intouchable de ses droits.



justice
par Marcel COLLARD

Le juge Louis Fortin a condamné Jacques Bilodeau, 23 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides, à cinq ans de pénitencier, à la suite de la mort, par négligence criminelle, de Mlle Adrienne Langlais, âgée de 73 ans, le 28 juin 1978. Bilodeau avait volé une automobile et, à l'issue d'une poursuite par les policiers dans les rues de Québec, Bilodeau avait heurté la septuagénaire qui s'apprêtait à traverser la rue.

Dans le texte de la sentence, le juge écrit



Jacques BILODEAU

qu'il ne croyait pas en la réhabilitation de Bilodeau dans un avenir prochain et que son état nécessitait un encadrement assez souple lui permettant de suivre une thérapie psychiatrique et poursuivre les études entreprises avec un certain succès depuis son incarcération au centre de détention.

Le juge Fortin ré-

Bilodeau au pénitencier pour 5 ans

sume le passé de Bilodeau en rappelant que des l'âge de 10 ans, il était sous la surveillance de la cour du bien-être social; à 16 ans, il était réferé à la cour des sessions de la paix, à sept reprises, au cours des années 1972, 1973 et 1974. A 18 ans, il a continué sur la voie du crime et fut condamné à plusieurs reprises pour divers délits, notamment des vols. En janvier dernier, il a été condamné à une accusation de tentative de meurtre sur un policier, alors qu'il était en libération moyennant un cautionnement.

Dans ses représentations sur la sentence, le procureur de la défense, Me Marc Delisle, avait invoqué l'état d'inconscience de son client au moment de commettre son crime, alléguant qu'il serait ainsi difficile pour le tribunal de rendre une sentence sévère.

Deux accusations de meurtre contre Yvon Martin

Aucune requête en libération n'a été formulée par Yvon Martin, âgé de 37 ans, du 7170 rue Debrunoy, à Charlesbourg, qui a été accusé, hier, des meurtres avec préméditation de Jean-Marc Chantal, âgé de 41 ans, et de Ginette Tanguay, âgée de 35 ans, assassinés le 29 décembre 1979.

L'enquête préliminaire

re a été fixée au 13 mars par le juge Albert Dumontier, qui présidait les comparutions, hier.

Dans la soirée du 29 décembre, Chantal et son amie, Mlle Tanguay, avaient été abattus dans leur appartement au 460 de la 48e Rue ouest, à Charlesbourg.

Le 14 février, les enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la police de Charlesbourg appréhendaient Yvon Martin, un vendeur d'automobiles, au coin de la 1ère Avenue et de la rue Sapinière-Dorion ouest. Il a comparu devant le coroner, mais il fut finalement mis en accusation sans l'assistance d'une requête publique du coroner.

Mandat prolongé du juge en chef

Le juge en chef de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Québec, le juge Albert Dumontier, a obtenu une nouvelle prolongation de son mandat jusqu'au 28 août. Le juge Dumontier a confirmé la nouvelle, cette semaine, laissant entendre qu'il serait en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

Cette nomination tarde puisque le juge a annoncé sa retraite et qu'on lui avait demandé d'occuper ses fonctions jusqu'à la fin de février. Encore hier, M. Dumontier a siégé à la salle des comparutions.



Hold-up pendant les obsèques

Pendant que de nombreux agents de la Brinks assistaient à Montréal, hier, aux obsèques de leur confrère Raymond Vince, assassiné lors d'un hold-up, lundi dernier, deux autres agents de cette même firme étaient attaqués par deux cagouleurs et dépouillés d'une somme estimée provisoirement à \$30,000 près du Miracle Mart de Saint-Léonard. Les voleurs ont tiré plusieurs coups de feu, sans toutefois blesser quelqu'un et ils ont pris la fuite dans une Cadillac 1979.

Gervais Lessard trouvé coupable une seconde fois

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Pour une seconde fois, le syndicaliste Gervais Lessard, âgé de 32 ans, de Thetford Mines, a été trouvé coupable par un jury aux assises de Beauce, à des accusations de complot et d'incendie criminel.

Le juge Louis Doiron, de la cour supérieure du Québec, a fixé au 9 mai, le prononcé de la sentence et a demandé un rapport présentiel, tout en permettant à Gervais Lessard de recouvrer sa liberté provisoire.

Quatrième incendie criminel

EDMONTON (PC) — Selon des enquêteurs, l'incendie qui a lourdement endommagé, hier, la cathédrale Saint-Joseph, aurait été allumé délibérément.

On ne possède pas encore d'évaluation des dommages de cet incendie criminel, le quatrième impliquant une église d'Edmonton depuis 16 jours.

La cathédrale, qui a été surtout endommagée par la fumée, est le temple le plus imposant entre Vancouver et Toronto.

La Cour d'appel avait ordonné, en janvier 1979, la tenue d'un deuxième procès, annulant de trois années d'emprisonnement qui avait été infligée à Gervais Lessard lors d'un procès au palais de justice de Thetford Mines.

La Cour d'appel avait statué que la poursuite avait présentée une preuve illégale en utilisant les aveux de culpabilité antérieurs des présumés complices de l'accusé.

A la suite de cette décision, le juge René Dionne, de la cour supérieure, avait accédé à la requête de changement de venue présentée par la Couronne en mai 1979.

Selon la requête, la poursuite craignait que le déroulement du procès au palais de justice de Thetford Mines ne suscite des difficultés au moment de la formation du jury, à cause de la large publicité que cette affaire a reçue dans le passé.

Ce dossier remonte au 13 juin 1977 alors qu'un incendie criminel occasionnait des dégâts évalués à \$50,000 dans les bureaux de la Laiterie Pépète d'Or, à Thetford Mines, dont le principal actionnaire était M. W. K. MacLeod. A l'époque, une grève sevisait à la fonderie Lynn MacLeod Metallurgy Ltd. à Thetford Mines.

Cette grève a été d'une durée de huit mois et Gervais Lessard était le président des 180 métallos.

LE SOLEIL à MONTRÉAL

POUR LES QUÉBÉCOIS EN SEJOUR DANS LA METROPOLE ET LES MONTRÉALAIS CURIEUX DE LEUR CAPITALÉ...

EN VENTE TOUS LES JOURS CHEZ LES DEPOSITAIRES SUIVANTS:

Les Entreprises de Terminis Macy Ltée
1624, rue Berni
Montréal (Québec)

Station Métro
Berni-Dumontigny nord
Montréal, Qué.

Station Métro
Berni-Dumontigny sud
Montréal (Québec)

Varimag Inc.
826, Ste-Catherine est
Montréal (Québec)

Station Métro
Dorval
Montréal (Québec)

Tabagie Maison N. R. C.
Edifice Radio-Canada
1400, Dorchester est
Montréal (Québec)

Le Monde Enr.
1353, Dorchester est
Montréal (Québec)

Kiosque à Journaux
Coin Papineau-Catherine
Montréal (Québec)

Hydro-Québec
75, Dorchester ouest
Montréal (Québec)

Albert's News Stand
131, St-Jacques ouest
Montréal (Québec)

K.P.M. Tobacco Shop
278, St-Jacques ouest
Montréal (Québec)

Tabatière Cabry Inc.
190, Ste-Catherine ouest
Montréal (Québec)

Multimag
1570, boul. Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)

Atlantic Tob. Gift Shops
1438, Ste-Catherine ouest
Montréal 107, (Québec)

Metropolitan News Agency
1428, Peel Street
Montréal (Québec)

Le Camelot
1191, Carré Philippe
Montréal (Québec)

Hôtel Le Reine Elisabeth
Boul. Dorchester
Montréal (Québec)

Métro-Mag
Plaza Alexis-Non
1500, Atwater
Montréal (Québec)

Métro Atwater Macha Inc.
Montréal (Québec)

International News
2197, Ste-Catherine ouest
Montréal (Québec)

Au Bazar
1929, Ste-Catherine ouest
Montréal (Québec)

Tabagie Pharmont
922, Ste-Catherine est
Montréal (Québec)

Caron Librairie
251, Ste-Catherine est
Montréal (Québec)

United Cigar Store
2, Ste-Catherine est
Montréal (Québec)

Tabagie du Cercle
3585, Berni 100
Montréal (Québec)

Variétés Louise
Edifice Cherrier
1030, rue Cherrier
Montréal (Québec)

Bazar St-Denis Inc.
3634, rue St-Denis
Montréal (Québec)

Pan
3575, Park Avenue
Plaza la Cité
Montréal (Québec)

Librairie Perrault
4485, St-Denis
Montréal (Québec)

Kiosque Barbeau
406, Mont-Royal est
Montréal (Québec)

Dépanatèque
425, Mont-Royal est
Montréal (Québec)

Tabagie du Coin
1800, Mont-Royal est
Montréal (Québec)

Métro Jean-Talon
522, Jean-Talon est
Montréal (Québec)

Tabagie Couche-Tard
410, Cremazie est
Montréal (Québec)

Métro Henri-Bourassa
190, Henri-Bourassa est
Montréal (Québec)

Tabagie au Coin du Tabac
603, Henri-Bourassa est
Montréal (Québec)

Antoine Le Traiteur
Gare Windsor
rue Lagachetère
Montréal (Québec)

Miracle Mart Correction
Pour notre cahier publicitaire
CARNAVAL DES AUBAINES DU PRINTEMPS
page 3:
Le prix des bas "Happy Foot" pour garçons devrait être **2 paires \$3**
Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu causer à notre clientèle



économie

en un clin d'œil

Iran: réserves de \$15 milliards en devises

Les réserves en devises de la Banque Centrale d'Iran atteignent quinze milliards de dollars, a affirmé hier le directeur de la Banque Centrale, M. Alireza Nobari, à son retour de Londres où il a participé à la réunion de l'OPEP. Ce chiffre inclut les avoirs bloqués à l'étranger après la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran, qui représentent environ huit milliards de dollars. Avant la révolution islamique de février 1979, les réserves en devises de l'Iran s'élevaient à neuf milliards de dollars.

Husky Oil: projet de fractionnement des actions

Le conseil d'administration de Husky Oil Ltd a approuvé hier une proposition visant à fractionner les actions ordinaires de la société sur une base de sept contre une. La proposition est sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée annuelle de Husky prévue pour le 1er mai 1980.

Prêts hypothécaires: d'autres institutions emboîtent le pas

La Banque Royale du Canada et la Banque de Nouvelle-Ecosse ont suivi l'exemple de la Banque de Montréal, de la Banque Toronto-Dominion et de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et augmenté les taux de leurs prêts hypothécaires. Dans le cas de la Banque Royale, les hypothèques fermées avec terme de trois et cinq ans sont disponibles à 14,50 pour 100 au regard de 13,75 pour 100 auparavant. En outre, RoyMOR, la filiale hypothécaire de la Banque Royale, a porté à 13 pour 100 le taux de rendement de ses certificats de placement d'une durée de cinq ans (intérêt annuel) et à 12,75 pour 100 le taux des certificats de même durée lorsque l'intérêt est payable deux fois par année. De son côté, la Banque de Nouvelle-Ecosse a augmenté d'un quart d'un pour cent ses taux d'intérêt applicables aux prêts hypothécaires ordinaires et garantis par l'Etat. Par exemple, le taux est porté à 13,75 pour 100 sur les prêts assurés d'une durée de cinq ans et à 14 pour 100 sur les prêts conventionnels de même durée. Dans les deux cas, une pénalité correspondant aux intérêts de trois mois est imposée en cas de remboursement anticipé. Enfin, le Crédit foncier a porté de 13,75 à 14,25 pour 100 le taux de ses prêts hypothécaires fermés d'un terme de cinq ans (prêts assurés et prêts conventionnels). Le taux des prêts fermés avec termes de 3 et 4 ans grimpe de 14 à 14,50 pour 100.

Taux de 13,75 pour 100 sur les Bons du Trésor

La dernière émission de Bons du Trésor d'une durée de 91 jours du gouvernement provincial a été adjugée à un taux moyen de rendement de 13,75 pour 100, ce qui représente une faible baisse par rapport au taux de 13,806 pour 100 disponible la semaine dernière. On a vendu des bons pour un montant de \$15.000.000 et le prix moyen accepté a été de \$96,684 contre \$96,672 la semaine dernière.

Maheu, Noiseux & Associés prend de l'expansion

Le cabinet de comptables agréés Maheu, Noiseux, Roy et Associés, de Montréal, vient de s'associer avec plusieurs bureaux établis à Ottawa, Hull et Hawkesbury. Avec cette fusion, le personnel de Maheu, Noiseux, Roy et Associés passe de 470 à 600 employés. D'ores et déjà, l'entreprise montréalaise aura des bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Montréal, Laval, Québec, Lévis et Moncton.

Honco vend au Niger

Honco vient de vendre au Niger une bâtisse à murs autoportants pour une somme d'environ \$125.000 par l'entremise de la firme d'ingénieurs-conseils de Trois-Rivières, Pluritec, et l'Agence de coopération et développement international (ACDI). Selon le président de cette jeune entreprise de Bernières, M. Paul Lacasse, "d'autres ventes seront conclues sous peu au Niger". Honco songe également à exporter dans deux autres pays africains, le Mali et le Sénégal.

Bell Canada met sur pied Les Systèmes Interterm Ltée

Bell Canada a annoncé la mise sur pied d'une nouvelle entreprise, Les Systèmes Interterm Limitée, filiale destinée à fournir des systèmes, des produits et des services de soutien au marché canadien de l'informatique. Interterm proposera une famille de terminaux et une gamme de services spécialisés aux marchés convergents de terminaux de traitement de textes, de terminaux intelligents et d'ordinateurs pour petites entreprises. Interterm agira à titre de distributeur canadien pour Vydec, l'un des principaux fabricants de systèmes de traitement de textes à haut rendement. Vydec est une filiale d'Exxon Corporation.

Profit net de \$548,000 de la Banque Nationale

À la fin de son premier trimestre d'opérations, le 31 janvier, la Banque Nationale a fait un profit net d'impôt de \$548.000 seulement, soit trois cents environ par action. Il s'agit là d'une forte baisse en regard du trimestre correspondant de 1979, où les résultats combinés des deux banques (Provinciale et Canadienne Nationale) dont la fusion a donné naissance à la Banque Nationale, montraient un profit de \$11 millions, soit 35 cents par action. Mais l'actif a augmenté de 13 pour 100 depuis un an et s'est établi à \$154 milliards. La Nationale explique dans un communiqué, hier, que les profits continuent d'être affectés par le fait qu'une forte proportion des prêts à taux fixe, surtout les taux hypothécaires, rapporte moins que ne coûtent les fonds qui servent à les financer. Mais le principal changement survenu durant le trimestre provient de l'uniformisation des méthodes de calcul des pertes sur prêts.

Déficit le plus élevé en deux ans du commerce américain

La balance commerciale américaine, calculée selon une nouvelle méthode entrée en vigueur ce mois-ci, a fait ressortir en janvier un déficit de \$4,75 milliards, le plus élevé en deux ans, a indiqué hier le département du Commerce. Cette méthode incorpore obligatoirement les coûts d'assurance et fret dans le calcul des importations, gonflant leur chiffre par rapport aux mois précédents, note le département.

NOMINATION



GILBERT PELLETIER

Launer Inc., un fabricant de maisons sectionnelles à St-Jacques de Leeds, est heureux d'annoncer la nomination, au poste de Directeur général de l'ensemble de ses opérations, de Monsieur Gilbert Pelletier.

Monsieur Pelletier jouit d'une longue expérience dans le domaine de la préfabrication, où il oeuvre depuis 1962. D'abord à titre d'associé-fondateur de Les Constructions Latendresse Inc., ensuite de directeur général des opérations de la même société de 1967 à 1977 et enfin de président Directeur général de Les Maisons Latendresse Inc. en 1978. (ANN.)

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

xTaux mensuel fixe:

Afrique du Sud (rand)	14250
All de l'Ouest (mark)	6510
Arabie saoudite (rial)	3420
Australie (dollar)	12650
Autriche (schilling)	0917
Bahamas (dollar)	11520
Barbade (dollar)	5800
Belgique (franc convert)	040500
Bermudes (dollar)	11520
Bresil (cruzeiro)	0654
xBulgarie (lev)	13339
Caribbes (dollar)	4330
Chine (renminbi)	7660
xColombie (peso)	0231
Danemark (couronne)	2100
Espagne (peseta)	01735
Etats-Unis (dollar)	11468
France (franc)	2805
Grèce (drachme)	0310
Hong Kong (dollar)	2340
xHongrie (forint)	0331
Inde (roupie)	1500
Irlande (livre)	24450
Italie (lire)	001410
Jamaïque (dollar)	5500
Japon (yen)	004640
Koweït (dinar)	42250
Mexique (peso)	0505
Norvège (couronne)	2340
Nouv.-Zélande (dollar)	11250
Pays-Bas (florin)	5920
xPologne (zloty)	0389
Portugal (escudo)	0240
xRoumanie (leu)	2572
Royaume-Uni (livre)	26210

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent-métal, hier, à \$40,10 l'once de troyes et à \$1,289,25 le kg, en regard de \$38,949 l'once et \$1,252,22 le kg le jour précédent.

Ces cours sont en dollars canadiens.

Maisons de nos Ancêtres inc.



NOMINATION

Le Président et Directeur général de Maisons de nos Ancêtres Inc. Monsieur Germain Poulin, annonce la nomination de Monsieur Claude Picard au poste de Directeur de la production. Monsieur Picard possède une vaste expérience dans le domaine de la construction et occupait jusqu'ici les fonctions de Directeur d'usine. (ANN.)

le dollar

A New York, le dollar canadien a monté de 17-100 à \$0,8731 mais la livre a perdu 1-10 à \$2,2830.

dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Asbestos Corp. Ltd. 60 cents, 31 mars, inscr. le 10 mars.

British Columbia Telephone Co., 30 cents; 4,84 pc priv., 30,25 cents; 7,04 pc priv., 44 cents; 2,32 pc priv., 58 cents; 4,5 pc priv., \$1,13; 5,75 pc priv., \$1,44; 1er avr., inscr. le 11 mars; six pc priv., \$1,50; 4,385 cents, 1er juin, inscr. le 9 mai, 6,80 pc priv., 42,5 cents, 15 juin, inscr. le 23 mai; 5,15 pc priv., \$1,29; 4,75 pc priv., \$1,19; 4,75 pc priv. série 1956, \$1,19; 15 avr., inscr. le 25 mars.

Brooke Bond Foods Ltd. CORRECTION: 4,16 priv., libre: payable 15 avr., inscr. le 14 mars.

Brenda Mines Ltd. 50 cents, 2 mars, inscr. le 7 mars.

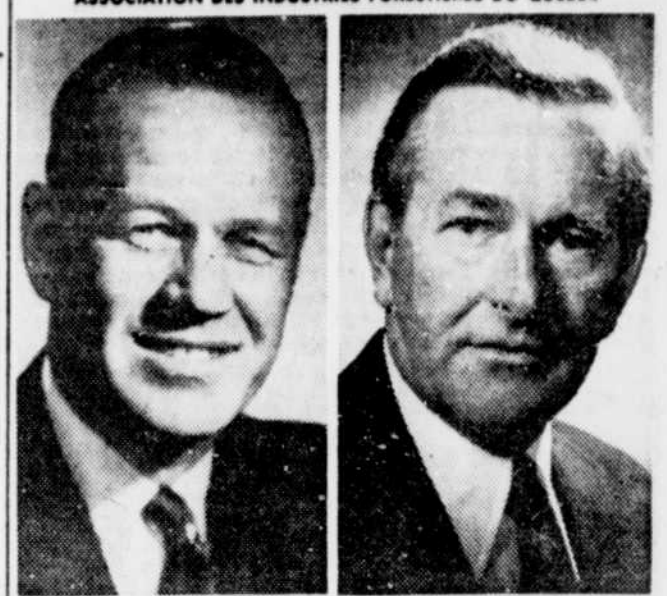
Canada Packers Ltd. 34 cents ou un div-action, 1er avr., inscr. le 7 mars.

Consolidated Textile Mills Ltd. 12,5 cents, 15 avr., inscr. le 31 mars.

Domlin Inc., classe A, 25 cents, 1er avr., inscr. le 14 mars.

Dominion Foundries and Steel Ltd. classe A, 55 cents; classe B, un div-action B équivalent à 55 cents; 1er avr., inscr. le 11 mars; 4,75 pc priv., \$1,19, 1er mai, inscr. le 10 avr.

ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIERES DU QUÉBEC



M. J.S. Hermon

M. Anatole Côté

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des industries forestières du Québec, M. J.S. Hermon, président et chef de la direction de Kruger Inc., a été élu président du conseil d'administration de cet organisme. M. Anatole Côté demeure président et directeur général de l'AIFQ, dont le siège social est situé à Québec.

De plus, trois vice-présidents ont été élus; il s'agit de MM. Bernard Panet-Raymond, vice-président exécutif, La Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée; Charles L. Tittmeyer, président et chef de la direction de La Compagnie Price Limitée, et T. Oscar Stangeland, vice-président exécutif, Pâtes et Papiers, Consolidated-Bathurst Inc.

L'Association des industries forestières du Québec groupe les principaux fabricants de pâtes et papiers de la province ainsi que certaines entreprises de bois d'oeuvre. (ANN.)

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des métaux.

	Contrats de 100 onces	Contrats de 400 onces
Mar	\$427.00	\$37.00A
Jun	\$427.00	\$37.00A
Sep	\$427.00	\$37.00A
Dec	\$427.00	\$37.00A
Mar	\$427.00	\$37.00A

PARIS (PC) — Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux.

	Contrats de 100 onces	Contrats de 400 onces
Amst	\$441.50	\$37.00A
Brux	\$441.50	\$37.00A
Genève	\$441.50	\$37.00A
London	\$441.50	\$37.00A
Paris	\$441.50	\$37.00A
Frankfurt	\$441.50	\$37.00A
Zurich	\$441.50	\$37.00A

Pétrole mexicain

Aigle d'Or se montre intéressée

par Pierre PELCHAT

Ultramar Canada (anciennement Aigle d'Or) est très intéressée à acheter du pétrole mexicain pour sa raffinerie de Saint-Romuald.

C'est ce qu'a indiqué, hier, au SOLEIL, le vice-président responsable des approvisionnements de cette société pétrolière, M. Jean Gaulin, au cours d'un entretien téléphonique de ses bureaux de Toronto.

"Nous avons déjà entrepris des pourparlers avec les responsables de Pemex", a affirmé M. Gaulin qui vient de rencontrer

au Mexique quelques dirigeants de la société d'Etat responsable de la production et de la mise en marché de tout le pétrole mexicain.

Mais, selon le dirigeant de Ultramar Canada, il ne faut pas s'attendre à voir des cargos pétroliers battant pavillon mexicain au quai de Saint-Romuald avant quelques mois. "Des responsables de Pemex nous ont dit que toute la production mexicaine de pétrole était présentement vendue", a-t-il exprimé.

En janvier dernier, un dirigeant de Pemex avait

déclaré à trois journalistes québécois qu'aucune exportation de pétrole n'était prévue au Canada en 1980. Peu de temps après, l'ambassadeur mexicain en poste à Ottawa démentait cette information annonçant que les premières livraisons de pétrole du Mexique à des raffineries de l'Est du Canada débuteront avant la fin de l'année. Toujours est-il qu'on ne sait toujours pas à quelle date précise seront expédiés au Canada les premiers barils de pétrole mexicain.

Niveau maximum

Présentement, on tire

environ 1,9 million de barils par jour des puits mexicains dont 1,1 million de barils sont vendus à d'autres pays, principalement les Etats-Unis. Ce niveau d'exportation est le sommet qu'avait établi le gouvernement mexicain dans son plan de développement économique à partir des pétrodollars que lui procure la vente de ses hydrocarbures.

Des exportations pétrolières plus élevées pourraient risquer de surchauffer l'économie et tuer dans l'oeuf tout projet de relance économique fondé sur les riches-

ses du sous-sol mexicain.

Mais, selon M. Gaulin, on n'écartera pas la possibilité d'accroître la production de pétrole au sud du Rio Grande. Pour le moment, le Mexique n'est pas en mesure de livrer du pétrole à Ultramar.

Entre-temps, pour remplir ses engagements auprès de ses clients, Ultramar vient d'acheter du pétrole de la mer du Nord à un prix élevé de \$33US le baril. Un cargo d'environ 400.000 barils est attendu prochainement à Saint-Romuald.

D'autre part, M. Gaulin a indiqué que Ultramar

Canada avait demandé à l'Office national de l'énergie de renouveler pour plusieurs mois l'entente qui lui assure 22.000 barils par jour depuis le début de l'année. Cette entente est en vigueur jusqu'au 31 mars prochain.

Un volume de 10.000 barils par jour provient de l'Ouest canadien et est acheminé à Montréal par pipeline, et de la par bateau jusqu'à Saint-Romuald. L'autre 12.000 barils est dirigé à la raffinerie de la Rive-Sud par le biais d'échanges avec d'autres sociétés pétrolières.

La Coopérative fédérée: des ventes de \$838.5 millions en 1978-1979

par Marc SAINT-PIERRE

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Les ventes de la Coopérative fédérée ont fait un bond de 15,2 pour 100 en 1978-1979 pour s'établir à quelque \$838,5 millions.

C'est ce qui se dégage du rapport annuel de la Fédération, rendu public hier, à Montréal, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'organisme coopératif.

Les trop-perçus d'exploitation, avant les paiements complémentaires et escomptes spéciaux, s'élevaient à \$19,5 millions comparativement à \$12,7 millions l'année précédente.

Les trop-perçus nets, avant impôts, ristournes et postes exceptionnels, se sont chiffrés à \$14,8 millions, soit \$4,7 millions de plus qu'au cours de l'exercice financier précédent.

De fait, les cinq divisions opérationnelles de la Coopérative fédérée, soit ceux des viandes, de l'aviculture, de l'industrie laitière, des fourrages professionnels et des moules et fertilisants, ont toutes enregistré des résultats positifs, de l'avis du directeur général, Louis-Philippe Poulin.

Les ventes de la division des viandes — Legarde, Turcotte et Turmel et la Coopérative canadienne du bœuf — se sont chiffrées à elles seules à \$152,7 millions, ce qui constitue une progression de 28,8 pour 100 par rapport à l'année précédente.

D'une façon générale, les abattoirs de la Coopérative fédérée ont reçu moins de bœufs mais davantage de porcs.

La Fédérée a réalisé, comme par les années passées, des exportations de porcs vers les Etats-Unis, le Japon et plusieurs autres pays.

Aviculture

Les ventes totales de la division de l'aviculture de la Fédérée ont atteint en 1978-1979 \$118,6 millions, comparativement à \$108,3 millions pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 9,6 pour 100.

Le volume de volaille éviscérée a été de 131,2 millions de livres comparativement à 131 millions de livres au cours de l'exercice précédent.

Les six premiers mois de l'exercice ont reflété la bonne situation générale de l'industrie. Au printemps, le marché s'est cependant détérioré par suite du dumping effectué par les producteurs ontariens.

Le marché du dindon, favorable, a permis à la division de l'aviculture d'afficher des résultats comparables à ceux de l'exercice précédent.

Du côté du service des fruits et légumes, les ventes ont accusé une diminution de 12 pour 100 en termes de dollars et d'environ 16,5 pour 100 en volume.

Les ventes de la division de l'industrie laitière se sont chiffrées par ailleurs à \$238,5 millions, en faible progression de 2 pour 100 par rapport à l'exercice précédent.

Les exportations, à ce niveau, ont été spectaculaires. Le niveau des exportations a en effet atteint 47,6 millions de kilogrammes de produits laitiers comparativement à

25,8 millions au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 85 pour 100.

Les ventes globales en volume ont atteint 186,7 millions de kilogrammes et ont été supérieures de 27 pour 100 par rapport à l'année précédente.

Grosso modo, la division a vendu 30 pour 100 moins de lait écrémé, 47,8 pour 100 plus de fromage, 161 pour 100 plus de lait évaporé et 173

pour 100 plus de lait entier à l'état nature.

Fournitures professionnelles

Les ventes de la division des fournitures professionnelles — les accessoires agricoles, la machinerie et les pétroles — ont atteint la somme totale de \$30,2 millions, soit 15,8 pour 100 de plus qu'au cours de l'exercice précédent. La section de la quincaillerie a progressé de 25,6 pour 100 et la section

des accessoires de ferme a fait un bond de 60,5 pour 100.

Les ventes de machinerie agricoles se sont chiffrées pour leur part à \$30,8 millions, soit une hausse de 37 pour 100 par rapport à l'année précédente où elles s'élevaient à \$22,6 millions.

Pour ce qui est des pétroles, les ventes ont atteint un sommet de \$83,4 millions, ce qui constitue une hausse

de 21,3 pour 100 sur l'année précédente.

La Fédérée a accaparé une plus grande part du marché avec un volume de vente de 8,3 pour 100 plus élevé cependant que le volume total québécois baissait de 1 pour 100 en 1978-1979.

Enfin, la division des moules et fertilisants a réalisé des ventes de \$156,8 millions, soit une augmentation de 23,8 pour 100 par rapport à l'exercice précédent.

Iron Ore of Canada aurait découvert un gisement de fer

SEPT-ÎLES — A 20 milles au nord-ouest de Schefferville, la compagnie Iron Ore of Canada aurait découvert, sur un lieu nommé Howell River, un gisement de minerai de fer évalué à plus d'un milliard de tonnes.

De plus, au Québec cette fois, sur les terrains environnants le lac Brisson, l'Iron Ore of Canada aurait découvert d'importants dépôts de minerai de fer et d'uranium.

Cette étonnante nouvelle a été faite par le maire de Schefferville, M. Charles Bégin, alors qu'il était de passage à Sept-Îles, hier, en tant que conférencier des diners-causerie de la caisse d'entraide économique.

Invité à préciser d'où il tenait ses sources d'information, M. Bégin a dit:

"Mes sources ne sont pas officielles et je me suis contenté de ramasser et de vérifier des informations détachées par des employés de l'Iron Ore de Schefferville".

Impossible de vérifier la teneur de

ces importantes informations auprès des porte-parole autorisés de la compagnie, ceux-ci étant actuellement à Montréal pour participer à une exposition qui a lieu au Complexe Desjardins.

Le gisement de Howell River, sis à une vingtaine de milles de Schefferville, aurait quelque 4 milles de large sur 20 milles de long et le dépôt de fer serait d'une excellente teneur. De plus, selon le maire Bégin, ce minerai pourrait être traité par électrolyse.

Le seul problème majeur quant à son exploitation résiderait dans le phénomène du "perma-frost" (gelée permanente, en français) et les chercheurs de la CIL auraient mis au point des procédés de dynamitage permettant de résoudre efficacement et à bon marché ce phénomène.

Cette découverte, toujours selon le maire Bégin, tendrait à démontrer que Schefferville n'est pas une ville finie et qu'elle a encore beaucoup d'avenir devant elle. Cela signifierait, du même coup, qu'il y a autant de minerai de fer

dans la région de Schefferville que dans celle de Labrador City. Situation qui devrait apaiser les esprits quant à l'avenir de la petite ville minière sise au nord du 55e parallèle.

L'immobilier vigoureux

Le marché immobilier au Canada demeure vigoureux, malgré la montée des prix et la hausse des taux de l'intérêt hypothécaire, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, M. Claud Root, vice-président des services immobiliers du Trust Royal.

L'augmentation des prix des maisons n'a pas été la même dans toutes les parties du Canada, depuis juin dernier, dit-il. En Colombie-Britannique, elle a atteint jusqu'à 35 pour 100, tandis qu'à Winnipeg, elle est négligeable et qu'ailleurs les prix ont grimpé de 10 pour 100.